



COOPERATIVE VIIM BAORE

(CO.VI.COOP-CA / Naam) OUAHIGOUYA - BURKINA FASO

COOPERATIVE VIIMBAORE/NAAM

RAPPORT ANNUEL 2023

Période : Janvier-Décembre 2023



Table des matières	
LISTE DES TABLEAUX	3
INDEX DES GRAPHES.....	3
ACRONYMES DE REFERENCE	4
Introduction	5
I. Evolution du contexte	5
1.1. Contexte politique, économique et social	5
1.2. Situation de la campagne agricole.....	6
1.3. Situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	7
1.4. Contexte du fonctionnement de la coopérative.....	7
II. Bilan des réalisations et résultats obtenus.....	8
2.1. Appui à l'approvisionnement et à la commercialisation des GSA et magasins en produits alimentaires.....	8
2.1.1. Appui à l'approvisionnement des produits alimentaires	8
2.1.2. Commercialisation.....	15
2.1.3. Système d'information sur les marchés.....	19
2.2. Optimisation du Fonds de Roulement	20
2.2.1. Octroi du Fonds de Roulement.....	20
2.2.2. Remboursement.....	22
2.3. Infrastructure et équipements.....	23
2.4. Formation et renforcement des capacités.....	25
2.4.1. Formation à l'endroit des CoGes	25
2.4.2. Formation à l'endroit de l'équipe technique.....	27
2.4.3. Formation à l'endroit des animateurs	27
2.2. Production et transformation des produits alimentaires	33
2.3. Coherence-Plaidoyer et Promotion du Genre.....	40
2.3.1. De la gouvernance et du fonctionnement	40
2.3.2. Rencontre et concertations.....	41
2.4. Exécution des projets.....	45
2.4.1. Projet Transition vers une Agro écologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA).....	45
2.4.2. Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC)	46
III. DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS PROPOSEES ET PERSPECTIVES	52
CONCLUSION	54
Annexes	55
Annexe 1 : Synthèse des approvisionnements.....	55

Rapport annuel 2023 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2023

Annexe 2 : Synthèse des ventes annuelles.....	56
Annexe 3 : Synthèse des stocks restant	57
Annexe 4 : Synthèse des octrois de la campagne 2021-2022.....	58
Annexe 5 : Remboursement des fonds de roulement.....	59
Annexe 6 : Bilan annuel 2023	0
Annexe 7 : Planning annuel des activités 2024 "Feed Good"	11
Annexe 8 : Planning des activités des projets PARC et TAPSA.....	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse annuelle des approvisionnements des GSA en 2023	9
Tableau 2 : Situation des rotations	9
Tableau 3 : Approvisionnements mode achat local direct auprès des producteurs	10
Tableau 4 : Approvisionnement mode achat groupé par union	10
Tableau 5 : Approvisionnement en mode achat auprès des commerçants	11
Tableau 6 : Pourcentage comparatif de la contribution des modes dans la constitution des stocks au cours des 2 dernières campagnes	11
Tableau 7 : Répartition des approvisionnements par groupe de produits.....	12
Tableau 8 : Situation comparative des approvisionnements des cinq dernières années.....	13
Tableau 9 : Situation des approvisionnements pour les marchés institutionnels	14
Tableau 10 : Situation des ventes annuelles	15
Tableau 11 : Bilan comparatif des ventes au cours des cinq dernières campagnes	16
Tableau 12 : Synthèse des ventes par produit campagne 2022/2023 des GSA	17
Tableau 13 : Situation des stocks restants au 31 décembre 2023 selon le type de produits .	18
Tableau 14: Situation des ventes institutionnelles	19
Tableau 15 : Récapitulatif des octrois de la campagne 2022-2023.....	22
Tableau 16 : Situation des bâtiments construit en 2023.....	24
Tableau 17 : Etat des bâtiments	24
Tableau 18 : Situation des palettes.....	25
Tableau 19 : Situation des autres équipements	25
Tableau 20 : Situation des formations par les paires	26
Tableau 21 : Situation des approvisionnements en matières premières	37
Tableau 22: Situation de la production et de la vente des produits transformés.....	37

INDEX DES GRAPHES

Figure 1 : Pourcentage de contribution des modes dans la constitution des stocks.....	11
Figure 2: Part des types de produits dans les approvisionnements	12
Figure 3 : Évolution des approvisionnements au cours des cinq dernières années	13
Figure 4 : Evolution des ventes des cinq dernières années	17
Figure 5 : Part des types de produits aux ventes 2023	18
Figure 6 : Evolution des demandes de FdR.....	21

ACRONYMES DE REFERENCE

AEP	: Agro Ecologie Paysanne
AG	: Assemblée Générale
CA	: Conseil d'Administration
CoGes	: Comité de Gestion
CMR	: Cadre de Mesure du Rendement
CVB-COOP- CA/NAAM	: Coopérative Viimbaore/Naam avec Conseil d'Administration
CVD	: Comités Villageois de Développement
EATCO	: Equipe d'Appui Technique de la Coopérative
FdR	: Fonds de Roulement
GSA	: Greniers de Sécurité Alimentaire
JESAC	: Projet Jeunesse Sahélienne pour l'Action Climatique
SPAI	: Sous-Produits Agro-Industriels
MEAL	: Monitoring Evaluation Accountability Learning
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en : Afrique du Droit des Affaires
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
OP	: Organisation Paysanne
PARC	: Projet d'Agriculture Résiliente au Climat
PCCI	: Programme de Coopération Climatique International
PDI	: Personne Déplacée Interne
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
UTC	: Unités de Transformation de Céréales
SCOOPS	: Sociétés Coopératives Simplifiées
SPAI	: Sous-Produits Agro-Industriels
TAPSA	: Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la : Souveraineté Alimentaire

Introduction

Le présent rapport d'activités annuel (2023) de la Coopérative Viimbaore/Naam œuvrant dans le domaine de la Sécurité Alimentaire est élaboré avec la collaboration des différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre des activités (CA, CS, animateurs, équipe d'appui technique, etc.).

Conformément à ses principes de gouvernance et de redevabilité, la Coopérative élabore un rapport d'activités à la fin de chaque année qui retrace le bilan des réalisations, du niveau d'atteinte des résultats, les difficultés rencontrées et les défis sans oublier les leçons apprises.

Tenant compte des prévisions, la coopérative devrait être capable à l'issue de la campagne 2022/2023 de fournir 3 000 tonnes de produits alimentaires diversifiés aux populations de sa zone de couverture. Dans cette optique, les activités mises en œuvre au cours de l'année par la coopérative dans ses différents axes stratégiques que sont : (i) Approvisionnement et Commercialisation des GSA et magasins en produits alimentaires, (ii) Optimisation du Fonds de Roulement (FDR), (iii) Infrastructures et équipement adéquat pour les GSA, (iv) Formation et suivi-appui conseils aux CoGes, (v) Production et Transformation, (vi) Cohérence-Plaidoyer et promotion du Genre se donnent de réussir l'atteinte des prévisions et des objectifs fixés. Des actions de collaboration et de développement de partenariat avec l'administration, les services techniques et autres structures, ont également été conduites au cours de l'année. La collaboration des partenaires techniques et financiers a été particulièrement d'une grande importance dans l'exécution des activités.

I. Evolution du contexte

1.1. Contexte politique, économique et social

Le contexte politique, économique et social au cours de l'année 2023, a été marqué par de nombreuses attaques terroristes dans plusieurs Régions (Boucle du Mouhoun, Sahel, Est, Centre Nord, Nord etc.). Les déplacements de populations liés à la situation sécuritaire sont restés importants. Les forces de défense et de sécurité (FDS) du pays ont procédé à des réorganisations internes et à un accroissement des effectifs (dont celui des Volontaires de Défense de la Patrie (VDP)) ainsi que de nombreuses acquisitions en termes de logistiques. Avec ce dispositif on assiste à une montée en offensive des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et leurs alliées (VDP) qui engrangent des résultats majeurs dans la lutte contre le terrorisme.

Malgré les pertes subies, les groupes armés restent mobiles et dispersés à travers le pays et continuent de représenter des menaces en maintenant le blocus sur plusieurs zones des régions du Nord, du Sahel et de l'Est.

Sur le plan économique les effets cumulatifs de la crise sécuritaire et l'instabilité socio-politique agissent négativement sur la performance économique du pays. La conjoncture économique nationale est défavorable en raison des faibles niveaux de production. La persistance du conflit russo-ukrainien continue de perturber la chaîne d'approvisionnement des produits importés (hydrocarbures, engrais, farine de blé) et maintient les prix domestiques élevés. En début d'année 2023, le gouvernement a procédé à un relèvement des impôts et taxes et à une augmentation du prix du carburant. Dans le but de favoriser les disponibilités internes de denrées et d'atténuer la hausse des prix, le gouvernement a maintenu l'interdiction d'exportation de céréales. Cependant, contrairement aux années précédentes, les mesures de veille et de contrôle se sont renforcées. Dans l'ensemble des régions du pays, l'insécurité affecte négativement les autres sources habituelles de revenu. En effet, la restriction sur les mouvements de population et les menaces d'attaque limitent l'accès aux sites d'orpaillage ou réduisent la durée de temps passé au quotidien sur les sites. Cela diminue les gains. L'insécurité limite aussi l'accès aux forêts pour la collecte de bois de chauffe ou de charbon et aussi des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

Sur le plan social on a assisté à une dégradation continue du niveau des vies des populations accentuée par le coût élevé de la vie. Cette situation a accentué la vulnérabilité des populations surtout celles des milieux ruraux. Mais l'engagement des forces combattantes, composées des FDS et des VDP ont redonné de l'espoir aux populations en situation de détresse dans plusieurs localités du pays.

1.2. Situation de la campagne agricole

La campagne humide 2022-2023 a été globalement bonne dans le pays avec un cumul pluviométrique excédentaire par rapport à celui de la campagne précédente. La production agricole a été bonne à l'exception des zones d'insécurité où l'accès à la terre et aux intrants est limité. La production céréalière nationale définitive de la campagne agricole 2022-2023 est estimée à **5 179 059 tonnes**. Comparée à celle de la campagne agricole 2021-2022 et à la moyenne quinquennale, elle est en hausse respectivement de **11,11%** et de **7,79%**. La hausse quinquennale des céréales est essentiellement attribuable à celle du sorgho rouge, du sorgho blanc et du riz avec des accroissements respectives de **29,35%**, **12,46%** et **12,28%**. Cependant, cette tendance haussière au niveau nationale cache des disparités entre les provinces. En effet **18 provinces** sur **45** ont enregistré des baisses de productions, et les localités concernées sont pour l'essentiel les zones à fort défis sécuritaire. Ces baisses de

productions céréalières vont de -5,6% dans la province du Bam à -63,12% dans le Loroum. La production des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) est quant à elle estimée à 1 064 654 tonnes ce qui représente une hausse de 53,53% par rapport à la campagne passée et de 29,56% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La production des cultures de rente est estimée à 1 589 034 tonnes soit une hausse de 9,5 % par rapport à la campagne passée et de 9,34% par rapport à la moyenne quinquennale. Le disponible fourrager de la campagne 2022/2023 était estimé à 12 831 422 tonnes de Matière Sèche (TMS) soit une couverture de 74% pour un besoin de 17 433 962 tonnes de matière sèche. Cette situation révèle un déficit de couverture des besoins fourragers sur le plan national. En effet, plus de la moitié des provinces sont déficitaires dont 11 très déficitaires et 19 déficitaires. S'en suivent 06 provinces équilibrées et 10 provinces excédentaires.

Sur le plan hydrologique les pluies enregistrées depuis le début de la saison hivernale ont permis le remplissage progressif des différents points d'eau (marres, marigots, boulis, barrages). Ce qui a permis aux producteurs de s'adonner au maraîchage au sortir des récoltes pour les sites qui sont encore accessibles.

1.3. Situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

La situation alimentaire et nutritionnelle des ménages a été globalement satisfaisante dans l'ensemble hormis les zones sous blocus et les ménages vulnérables qui ont une alimentation peu diversifiée surtout dans la moitié nord du pays. Toutefois la consommation dans bon nombre de ménages était tributaire de l'assistance humanitaire surtout ceux des zones en proie à la crise sécuritaire. On note une disponibilité des produits agricoles sur le marché mais peu accessibles aux ménages pauvres.

1.4. Contexte du fonctionnement de la coopérative

Au plan du fonctionnement de la Coopérative au cours de l'année, plusieurs actions ont été engagées dans l'optique d'améliorer les remboursements du Fonds de Roulement, la prospection des marchés institutionnels pour renforcer et diversifier les services de la Coopérative et ses performances à travers la mise en œuvre d'une stratégie adaptée au contexte. Cela imposait à l'équipe d'appui technique la réalisation de plusieurs missions de suivi (aussi bien des stocks, des ventes que des remboursements), le développement de la concertation avec les groupements, les GSA et les unions pour le respect des engagements. Au-delà de ces activités continues, il faut noter la tenue des différentes sessions statutaires du Conseil d'Administration (CA) et de l'Assemblée Générale (AG). Le parc de la coopérative a été élargi avec l'intégration d'un nouveau GSA en occurrence celui de Nougou dans la commune de Gourcy pour venir en aide aux déplacés de la localité. Elle a également poursuivi la mise en œuvre des projets tels que le Projet d'Agriculture

résiliente au Climat (PARC) dont la clôture est intervenue en Décembre 2023 et le programme Transition vers une Agro écologie Paysanne au service de Souveraineté Alimentaire (TAPSA).

II. Bilan des réalisations et résultats obtenus

Les données utilisées pour l'élaboration du présent rapport annuel ont été collectées auprès de 283 Greniers de Sécurité Alimentaire (GSA), 02 magasins des unions, 02 sites de collecte issus de 34 unions en plus du stock central mise en place par la Coopérative. Lesdits greniers sont repartis dans 09 provinces et 04 régions du Burkina Faso. Parmi les GSA ayant soumis des données annuelles, 68 ont été actifs au cours de l'année soit 23,61%. L'insécurité qui sévit depuis des années constitue la principale cause de l'inactivité de nombreux GSA.

2.1. Appui à l'approvisionnement et à la commercialisation des GSA et magasins en produits alimentaires

2.1.1. Appui à l'approvisionnement des produits alimentaires

Pour la campagne d'approvisionnement 2022-2023, 477 GSA constituaient le parc GSA de la Coopérative Viimbaore/Naam dans 70 unions réparties dans 09 régions du pays. Cependant sur les 477 GSA du parc, 287 dans 34 unions ont été suivis et enquêtés par les animateurs. Parmi les 287 GSA suivis, 68 ont été actifs. Soixante-cinq (65) GSA ont bénéficié de nouveaux octrois de fonds de roulement d'un montant de 334 225 000 FCFA pour leur approvisionnement. Ainsi 61 GSA ayant bénéficié desdits fonds ont pu effectuer des approvisionnements, trois GSA (Bembla, Dinguiri, Taslima) ont fait un reversement de fonds en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans leurs zones. Celui de Kirio, également bénéficiaire du FdR et ayant réalisé des approvisionnements et des ventes n'a pu transmettre les données y relatif. Aussi 7 GSA redevables (Koumbri, Zom, Tikaré, Boulzoma, Ronga, Touma, Kobseré) des campagnes antérieures ont pu réaliser des approvisionnements.

Au cours de l'année 2023 la coopérative a approvisionné une quantité totale de 1 409,55 tonnes de 20 produits alimentaires et 02 produits d'aliment bétail (tourteaux et son) à travers ses greniers de sécurité alimentaire et la constitution de son stock central. En effet, 68 GSA ont approvisionné 1 374,55 tonnes collectés au profit des populations de leurs zones de couverture contre 50 tonnes au profit du stock central. Le coût total de ces approvisionnements est estimé à 393 387 590 FCFA. La situation des approvisionnements de la campagne est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Synthèse annuelle des approvisionnements des GSA en 2023

	2022/2023
Unions	28
GSA	68
Produits	22
Quantité (tonnes)	1 374,55
Montant (FCFA)	383 287 590

La lecture du tableau indique que les approvisionnements de la campagne sont minimes par rapport à la cible annuelle qui est de 3 000 tonnes. Les objectifs des GSA sont loin d'être atteints. D'énormes efforts restent à faire dans ce sens afin de redynamiser l'activité. Plusieurs facteurs expliquent cette situation de faiblesse des quantités approvisionnées : (i) la réduction du nombre de GSA ayant bénéficié de fonds de roulement par rapport aux prévisions ; (ii) la restriction des zones d'approvisionnement des produits en raison de l'insécurité; (iii) l'annulation de commandes à cause des menaces terroristes et les déplacements des populations ; (iv) la hausse des coûts de transport des denrées en raison des longs détours effectués par les transporteurs; (v) des difficultés d'avoir un transporteur pour la livraison dans les villages; (vi) le pillage et la destruction du stock par les groupes armés, etc.

La faiblesse des ventes enregistrée au sein des GSA au cours de la campagne n'a pas permis à ces derniers de faire des rotations. Seulement les CoGes de neuf (09) GSA ont pu effectuer au moins une rotation selon la répartition suivante :

Tableau 2 : Situation des rotations

Nombre GSA	Nombre de rotation
03 GSA	01
04 GSA	02
02 GSA	04

Conformément à la politique d'approvisionnement les trois principaux modes d'approvisionnement ont été suivis par la majorité des GSA dans leurs opérations de constitution des stocks au cours de la campagne. L'achat direct auprès des producteurs est mieux maîtrisé par les comités de gestion et les produits sont souvent à moindre coût. Cependant, on note une prédominance du mode « achat chez le commerçant » qui représente 80,16% des approvisionnements, suivi respectivement des modes « achat direct chez les producteurs » (16,88%) et « achat groupé par union » (2,94%). L'approvisionnement en mode

local auprès des producteurs a été utilisé par les comités de gestion de 29 GSA issus de 18 unions. Les quantités de céréales de moindre envergure ainsi que la grande partie des produits de diversifications des GSA proviennent de ce mode. Un stock de 232,15 tonnes a été collecté par ces GSA pour un montant total de 54 838 485 FCFA. Onze (11) types de produits ont été approvisionnés au cours de la campagne en mode local. Cette faiblesse des quantités s'explique par la réduction des espaces cultivables des producteurs mais aussi celles de collecte des produits de diversification surtout les produits forestiers non ligneux. La prédominance du mode commerçant sur les deux premiers, s'explique aussi par le fait que les stocks paysans étant très réduits, ils ne sont pas en mesure de satisfaire les commandes de stocks céréaliers importants des GSA au niveau local. La contribution de ce mode dans la constitution des stocks des GSA, bien que dominante cette campagne, est en régression par rapport à la campagne 2021/2022 (1609,30 tonnes contre 1 101,9 tonnes).

Tableau 3 : Approvisionnements mode achat local direct auprès des producteurs

Union	18
GSA	29
Produits	11
Volumes (tonnes)	232,15
Montant (FCFA)	54 838 485
Pourcentage	16,88%

S'agissant du mode approvisionnement « groupé par union », 5 GSA issus de 3 unions l'ont pratiqué et ont collecté une quantité de 40,5 tonnes de stock d'un seul produit (maïs) pour un coût global de 9 870 000 FCFA.

Tableau 4 : Approvisionnement mode achat groupé par union

Unions	3
GSA	5
Produits	1
Volumes (tonnes)	40,5
Montant (FCFA)	9 870 000
Pourcentage	2,94%

Enfin, le mode approvisionnement auprès des commerçants permet aux comités de gestion des GSA selon leurs capacités financières et les besoins d'effectuer des commandes individuelles ou groupées directement avec le fournisseur. Pour la présente campagne, 50 GSA dans 21 unions ont approvisionné 17 produits d'un volume de 1 101,9 tonnes pour un

montant total de 318 579 105 FCFA. On remarque que ce mode domine toujours les deux premiers qui pourtant sont les mieux maîtrisés par les GSA.

Tableau 5 : Approvisionnement en mode achat auprès des commerçants

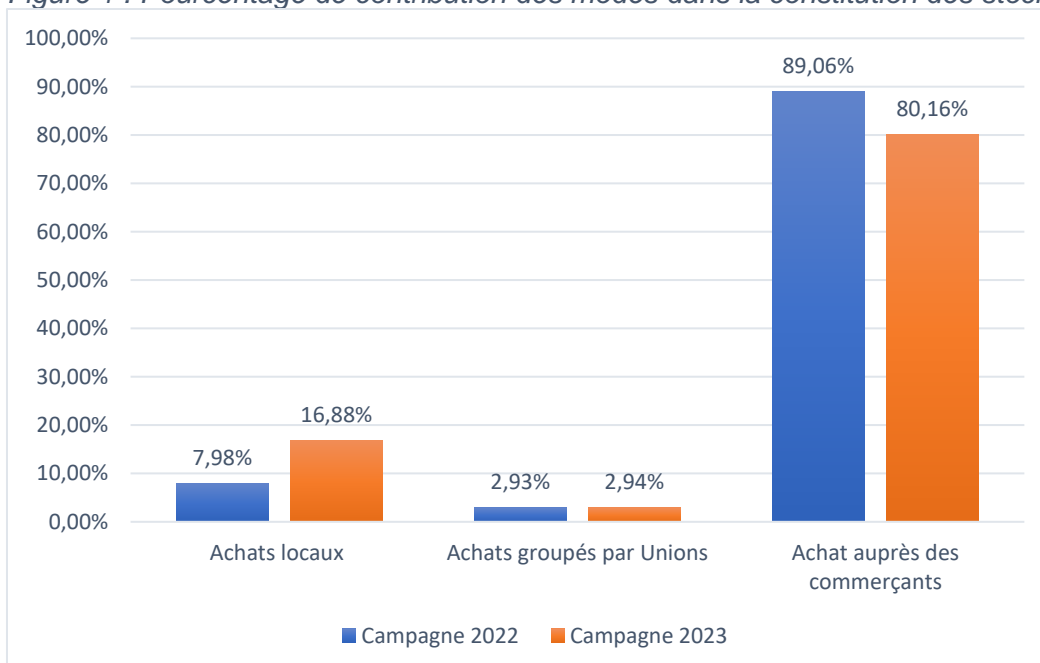
Unions	21
GSA	50
Produits	17
Volumes (tonnes)	1 101,9
Montant (FCFA)	318 579 105
Pourcentage	80,16%

Tableau 6 : Pourcentage comparatif de la contribution des modes dans la constitution des stocks au cours des 2 dernières campagnes

	Campagne 2021-2022	Campagne 2022-2023
Achats locaux directs	7,98%	16,88%
Achats groupés par Unions	2,93%	2,94%
Achat auprès des commerçants	89,06%	80,16%

L'analyse du graphique montre une amélioration des achats directs auprès des producteurs et une réduction des achats auprès des commerçants au cours de la campagne 2022-2023. Cette situation se justifie d'une part, par la relative bonne production céréalière de la campagne mais aussi les besoins financiers des producteurs pour subvenir à d'autres charges.

Figure 1 : Pourcentage de contribution des modes dans la constitution des stocks



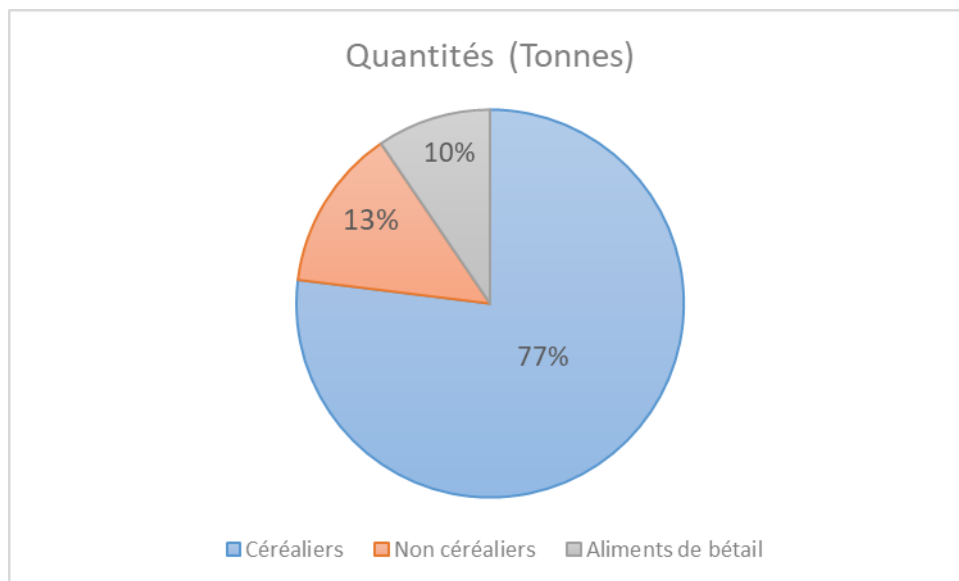
La situation des stocks approvisionnés par groupe de produits au cours de la campagne 2022/2023 des GSA, se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 7 : Répartition des approvisionnements par groupe de produits

Type de produits	Nombre de produit	Quantités (Tonnes)	Valeurs (FCFA)
Céréaliers	4	1 057,50	301 335 405
Non céréaliers	16	185,7	50 847 185
Aliments de bétail	2	131	31 105 000

Les céréales dominent les approvisionnements car elles constituent la base de l'alimentation des populations. Elles représentent 76,93% des approvisionnements de la campagne tandis que les produits alimentaires non céréaliers constituent seulement 13,50% et les aliments de bétail 9,53%.

Figure 2: Part des types de produits dans les approvisionnements



Comparativement à la campagne précédente, les approvisionnements des GSA ont connu une baisse passant de 1 806,92 tonnes en 2022 à 1 374,55 tonnes en 2023 soit une baisse de 23,92%. Cette baisse s'explique par les raisons citées plus haut.

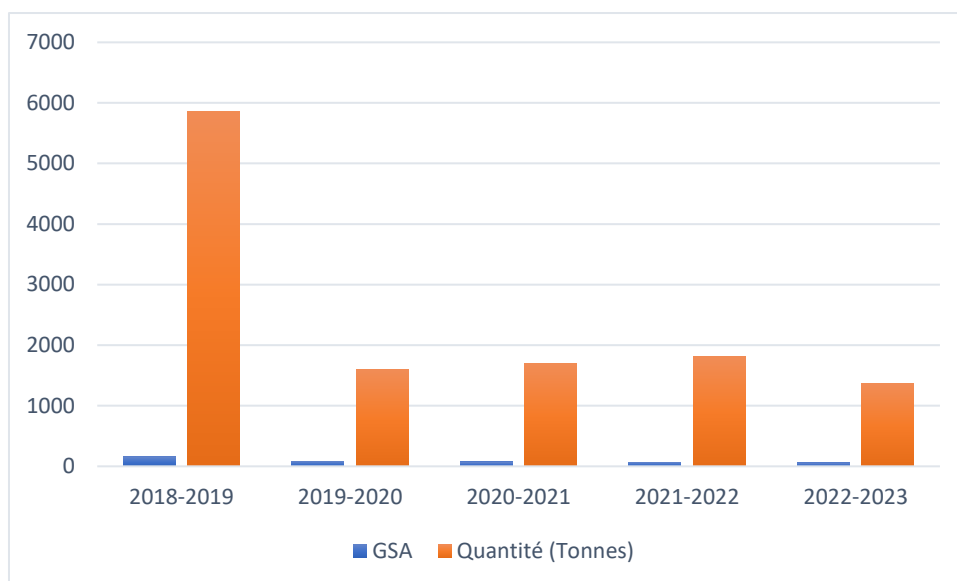
Parallèlement aux trois modes déjà cités, la Coopérative a réalisé un approvisionnement au niveau central d'une quantité de 50 tonnes de maïs. Le coût total de ce stock est de 10 100 000 FCFA. La mise en place de ce stock visait à faciliter l'approvisionnement à coûts raisonnables des GSA retardataires et ceux ayant des difficultés pour s'approvisionner pendant la période de soudure.

Tableau 8 : Situation comparative des approvisionnements des cinq dernières années

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Union	41	34	28	26	26
GSA	157	86	73	70	61
Magasin d'union	01	01	01	00	00
Site de collecte	00	00	00	00	00
Produits	34	28	24	23	22
Quantité (Tonnes)	5 851,46	1 599,7	1 704,2	1 806,92	1 374,55
Montant (FCFA)	885 826 666	245 922 150	299 936 910	429 556 121	383 287 590

Les données du tableau indiquent une baisse continue du nombre de greniers ayant effectué des approvisionnements ainsi que le nombre de produits approvisionnés au cours des cinq dernières années. Quant aux quantités approvisionnées on constate une évolution en dent de scie de la collecte au niveau des GSA avec un pic pour la campagne 2018-2019 correspondant à la période où les effets de la crise sécuritaire était moins prononcé en plus de la redynamisation des GSA ayant permis d'octroyer près du milliard de francs à 157 GSA. Avec la dégradation de la situation sécuritaire l'on a enregistré une baisse des quantités au cours de la campagne 2019-2020. Les années qui ont suivis ont enregistré une augmentation continue des quantités pour ne chuter qu'au cours de la dernière campagne 2022/2023. Cela s'explique par les difficultés de remboursement que connaît la coopérative ces dernières années notamment en raison de la crise sécuritaire qui sévit dans sa zone d'intervention.

Figure 3 : Évolution des approvisionnements au cours des cinq dernières années



La Coopérative Viimbaore/Naam s'est engagée aux côtés des populations déplacés PDIs par une disponibilité des stocks au sein de leurs sites. Pour ce faire, elle a octroyé un fonds de roulement aux comités de gestion de 12 GSA situés dans les communes de Gourcy, Ouahigouya, Kongoussi, Arbinda pour les approvisionnements. Ainsi pour cette campagne, ces GSA ont effectué un approvisionnement total de 256 tonnes d'une valeur de 82 904 000 FCFA de 08 produits.

Approvisionnement pour les achats institutionnels

Pour cette campagne la Coopérative a obtenu un marché auprès de la Société Pingrwoaga Grace pour l'acquisition et la livraison de 40 tonnes de maïs et 85 tonnes de riz au profit des personnes vulnérables dans les régions du Centre-Nord et du Centre Est. En outre, elle a obtenu un deuxième marché d'approvisionnement et de livraison de 86 tonnes de riz local avec de l'entreprise Business Wend Konta au profit des cantines scolaires de la commune de Namissiguima dans le Yatenga. Au total, 211 tonnes de riz et de maïs ont été approvisionnés pour un coût total de 125 910 000 FCFA.

Tableau 9 : Situation des approvisionnements pour les marchés institutionnels

Produits	Quantités (tonnes)	Coût (FCFA)	Total
Maïs	40	8 800 000	
Riz	171	67 110 000	
Total	211	75 910 000	

2.1.2. Commercialisation

Tout comme les approvisionnements, les GSA ont été accompagnés par la coopérative dans les activités de commercialisation des stocks approvisionnés au cours de l'année à travers les ventes des stocks et le suivi des stocks restants. En effet, 69 GSA en plus du stock central issu de 28 unions ont effectués des opérations de vente au cours de l'année dont 61 GSA ont bénéficié de nouveaux octrois. Le GSA de Ramatoulaye dans l'union de Namissiguima a travaillé avec ses fonds propres. Trois (03) GSA (Bembla, Dinguiri, Taslima) ayant bénéficié de fonds de roulement ont fait des reversements à cause du déguerpissement de leurs populations. Sept greniers de sécurité alimentaire (Boulzoma, Koumbri, Ronga, Zom, Touma, Tikaré, Kobseré) ont poursuivi les ventes avec leurs anciens stocks. Le GSA de Kirio dans l'union de Kiembara a bénéficié d'un fonds de roulement pour cette campagne mais les données n'ont pas pu être capitalisées à cause de l'inaccessibilité du village.

Il faut noter qu'en 2023, 69 GSA en plus du stock central de 28 unions, ont effectué des ventes. Les quantités totales des stocks vendus s'élèvent à 1 296,63 tonnes de produits soit 94,33% du stock total pour un montant général de 363 754 960 FCFA. Les stocks vendus ont profité à 22 676 ménages soit pour une population moyenne d'environ 136 056 personnes. La situation des ventes de l'année est représentée dans le tableau ci-contre :

Tableau 10 : Situation des ventes annuelles

	2022 - 2023
Union	28
GSA	68
Produits	22
Quantité (tonnes)	1 296,63
Montant (en FCFA)	363 754 960
Ménages desservies	22 676

En comparaison à la campagne de commercialisation précédente (2021-2022) qui était de 1 550,39 tonnes de produits commercialisés, on enregistre tout comme au niveau des approvisionnements, une baisse de performance des GSA en 2023 de l'ordre de 16,36%. La baisse des ménages desservis et de facto du nombre de personnes ayant profitées des ventes ainsi que les montants engrangés, se justifie par la régression des ventes réalisées.

En effet, malgré l'augmentation du nombre des GSA ayant commercialisé en 2023 par rapport à 2022, les ventes sont demeurées faibles. Cela s'explique par le fait que les GSA ont effectué moins de rotation en 2022-2023. De plus, avec l'intervention des acteurs humanitaires (distribution gratuite de vivres) et la pauvreté des ménages, bon nombre de GSA ont eu des difficultés à écouler leurs stocks après les premiers approvisionnements.

Une comparaison des résultats de commercialisation au cours des cinq dernières années fait ressortir une régression continue des ventes comme en témoigne le tableau des bilans comparatifs ci-dessous :

Tableau 11 : Bilan comparatif des ventes au cours des cinq dernières campagnes

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Union	46	45	31	22	28
GSA	226	156	142	58	68
Magasin d'union	2	01	01	00	00
Site de collecte	2	01	00	00	00
Produits	30	29	28	24	22
Quantité (Tonnes)	7 681,1	1 977,3	1 574	1 550,39	1 296,63
Montant (FCFA)	1 418 410 424	317 435 295	319 664 550	412 727 887	363 754 960
Ménages desservis	99 030	32 437	32 334	26 040	22 676

Plusieurs facteurs expliquent cette régression : les déplacements des populations dus à l'insécurité, la réduction du nombre de GSA ayant bénéficié des fonds de roulements, les distributions gratuites de vivres, la pauvreté des ménages, etc.

Les céréales commercialisées représentent 75,91% des ventes réalisées avec une proportion plus élevée en maïs. Les autres produits alimentaires non céréaliers représentent 13,87% des ventes, les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) 0,41% et l'aliment bétail 9,80%. La commercialisation des céréales, produits phares offerts par les GSA bien qu'essentielle pour les populations car étant la base de leur alimentation ne permet pas aux GSA de faire de plus grandes marges bénéficiaires. En effet, les CoGes n'arrivent pas à faire des bénéfices conséquents en vendant uniquement les céréales.

La diversification a connu une régression dans les ventes des GSA. Pourtant ces produits permettent aux bénéficiaires des GSA de varier leur alimentation d'une part, et d'autre part, aux GSA de bénéficier d'importantes marges bénéficiaires sur les ventes réalisées. En contribuant à la satisfaction des besoins nutritionnels des populations, la vente des produits de diversification, favorise la multiplication des bénéfices pour une autonomisation financière des GSA. L'exemple le plus concret est celui du CoGes de Goko dans l'union de Tangaye qui avec l'aide de l'animatrice transforme les arachides en pâte d'arachide et les revendent à un prix rémunérateur. En effet il y a un site aurifère dans le village et beaucoup de personne font

la restauration. Le GSA est donc devenu le principal livreur de pâte d'arachide. En plus ils se sont approvisionnés également en gari (farine de manioc) qui est très prisé par les orpailleurs à une certaine période.

Tableau 12 : Synthèse des ventes par produit campagne 2022/2023 des GSA

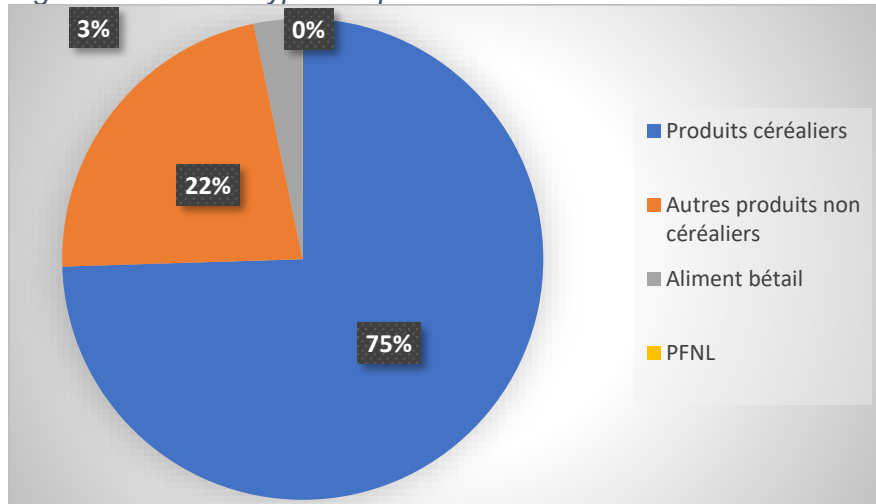
Produits	Quantité (Tonnes)	Montant	% vente	Nombre ménages desservis
Céréales	984,35	274 321 160	75,91%	17 229
Non céréaliers	179,85	55 541 700	13,87%	2 987
PFNL	5,33	1 996 600	0,41%	765
Aliment bétail	127,10	31 895 500	9,80%	1 695

De façon spécifique, 25 GSA de 13 unions qui se sont déplacés vers des zones plus sécurisées avec leurs populations ont continué à jouer pleinement leurs rôles auprès de ces dernières. Ces comités de gestion ont pu fournir 372,03 tonnes de 09 produits diversifiés et les recettes engrangées s'élèvent à 103 352 250 FCFA. Plus, de 4 679 PDIs se sont approvisionnés auprès de ces GSA. Parmi ces populations déplacées, les ménages les plus vulnérables n'ayant pas suffisamment les moyens pour se procurer un sac en entier ont particulièrement acheté en détail. Ainsi donc 1,8 tonne de céréales ont été achetées en détail par ces derniers. L'approvisionnement des ménages déplacés leur permet de réaliser des économies. En effectuant leurs achats auprès des GSA ces ménages ont pu économiser la somme de 461 750 FCFA. Ces derniers ont exprimé leurs profondes gratitudeux aux comités de gestion et à la Coopérative pour l'initiative qui leur a permis d'avoir des stocks à proximité et à moindre coût.

Figure 4 : Evolution des ventes des cinq dernières années



Figure 5 : Part des types de produits aux ventes 2023



La situation des stocks de la campagne 2022-2023 restant dans les GSA à la date du 31 Décembre 2023 est de 152,5 tonnes et la valeur est estimée à 42 464 750 FCFA. Ces stocks sont détenus par 36 GSA de 18 unions et constitués de 11 produits. Parmi ces GSA, dix¹ (10) ont soldé et ont pu bénéficier de nouveaux octrois.

Tableau 13 : Situation des stocks restants au 31 décembre 2023 selon le type de produits

Types de produits	Quantités (tonnes)	Valeur (FCFA)
Produits céréaliers	113,6	30 516 800
Autres produits non céréaliers	33,85	10 550 450
Aliment bétail	4,95	1 357 500
PFNL	0,06	40 000

L'une des spécificités des GSA est la vente en détail et à prix réduit des produits alimentaires par rapport aux prix des marchés, toute chose qui permet aux ménages de réaliser des économies pouvant servir à d'autres charges. L'écart des prix de vente appliqué par les GSA par rapport au prix des marchés varie entre 250 à 1500 FCFA. Cet écart est à apprécier car il

¹ Méra, Noogo, Boussouma, Rallo, Songpelsé, Yako, Gomponsom, Téonsgo, Monpelguin, Kelbo

a permis aux ménages de 44 villages de 22 unions ayant fréquenté les GSA de bénéficier d'une réduction globale estimée à environ 4 918 900 FCFA.

Ventes institutionnelles

Dans le cadre de l'exécution des ventes institutionnelles la Coopérative Viimbaore/Naam, a acquis et livré d'un stock composé de maïs et de riz dans le cadre de l'exécution de deux marchés. Le premier marché a constitué à la vente de 40 tonnes de maïs d'un montant de 11 000 000 FCFA et 85 tonnes de riz d'un coût de 40 850 000 FCFA. Quant au second marché composé de 86 tonnes de riz local il a permis d'engranger la somme totale de 34 658 000 FCFA.

Tableau 14: Situation des ventes institutionnelles

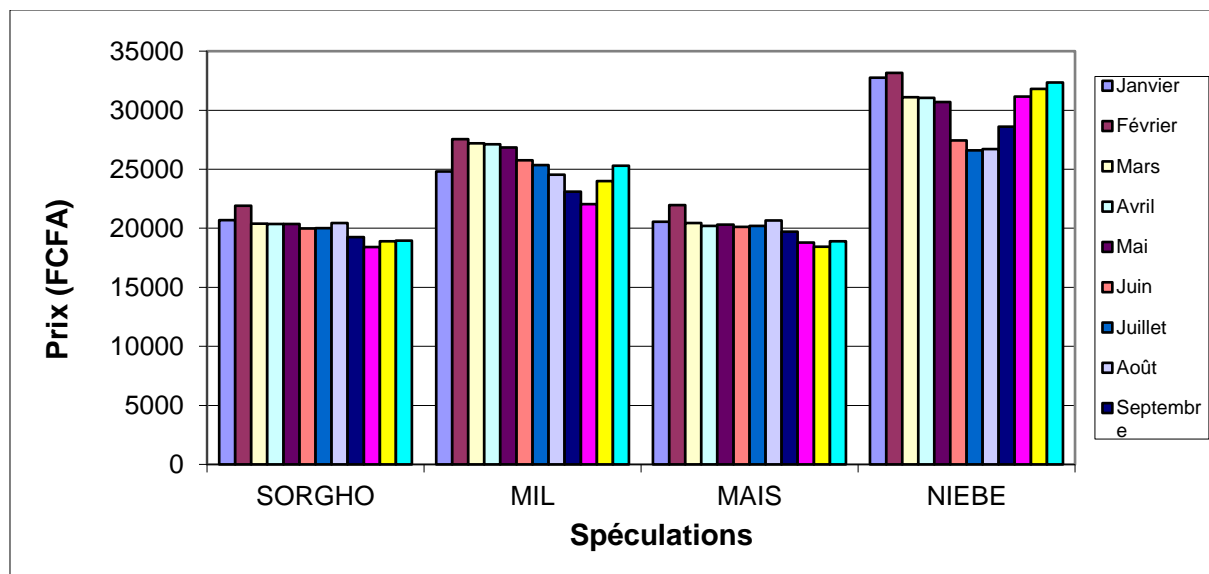
Produits	Quantités (tonnes)	Coût Total (FCFA)
Maïs	40	11 000 000
Riz	171	75 508 000
Total	211	86 508 000

2.1.3. Système d'information sur les marchés

Les marchés agricoles connaissent un dysfonctionnement dans les régions à fort défis sécuritaire avec une tendance à la baisse des disponibilités liée aux difficultés d'approvisionnements dans lesdites régions. Dans la région du Nord, les marchés des communes de Koumbri, de Kaïn, de Barga, de Thiou et de Tangaye dans la province du Yatenga et les communes de Sollé, de Banh dans la province du Loroum sont perturbés, suite à la situation sécuritaire dans la Région. Le niveau d'approvisionnement des marchés agricoles est en hausse par rapport à l'année passée. Cette situation s'explique par la mesure d'interdiction d'exportation des céréales et la perturbation des flux limitant ainsi les sorties des céréales vers les autres régions. L'offre céréalière est en hausse par rapport à celle de la même période de l'année passée. Le fonctionnement des points de vente de céréales aux personnes vulnérables effectué par la SONAGESS a contribué à renforcer l'offre. Sur l'ensemble des marchés agricoles du pays, la tendance des prix des céréales de base et des produits de grande consommation est haussière en février comparativement à l'année passée à la même période. Cette situation s'explique d'une part par le dysfonctionnement de certains marchés lié à la situation sécuritaire dégradante et les répercussions du conflit russo-ukrainien à savoir entre autres, (i) l'augmentation des coûts de production liée à la cherté des intrants agricoles et (ii) la hausse des coûts de transport consécutive à la hausse du prix des hydrocarbures. Courant février 2023, les prix des céréales de base sur les marchés de

consommation ont connu une hausse annuelle de 18% pour le mil local, 17% pour le sorgho blanc et 08% pour le maïs.

Les marchés sont bien approvisionnés mais on constate que la demande est relativement faible. La relative baisse des prix des produits au cours du mois de Mars s'explique par la mise en œuvre effective des mesures d'interdiction d'exportation des produits alimentaires (maïs, mil, sorgho, niébé). Aussi, la baisse du prix du mil s'explique par la reprise de l'importation de ce produit à partir du Mali.



2.2. Optimisation du Fonds de Roulement

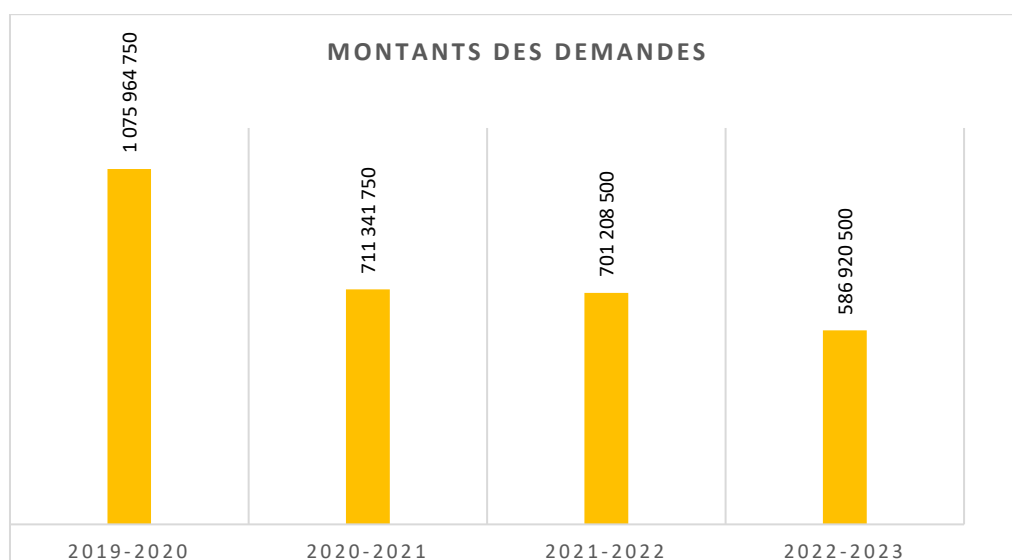
2.2.1. Octroi du Fonds de Roulement

Le fonds de roulement constitue le socle pour le financement des activités des greniers de sécurité alimentaire de la Coopérative Viimbaore/Naam dans sa mission de sécurisation alimentaire et nutritionnelle des populations de sa zone de couverture. Elle a poursuivi les octrois de FdR au cours de la campagne d'approvisionnement 2022-2023 aux groupements éligibles pour l'approvisionnement de leurs GSA. Pour ce faire, l'équipe technique a procédé à la réception et l'enregistrement des demandes de fonds de roulement au cours de la période de juillet à décembre 2022. Ainsi, 85 greniers de sécurité alimentaire de 32 unions Naam ont soumis des demandes d'un montant global de 586 920 500 FCFA soit une demande moyenne de 6 904 947 FCFA par GSA. Ces demandes sont en baisse comparativement à celles de la campagne précédente (2021-2022). En effet, la demande globale de FdR est passée de 701 208 500 FCFA pour la campagne 2021-2022 à 586 920 500 FCFA pour celle de 2022-2023 soit une baisse de 16,29%. Quant à la demande moyenne, elle a également connu une baisse passant de 7 228 954 FCFA à 6 904 947 FCFA pour les mêmes campagnes. Ces baisses s'expliquent par la réduction considérable de la zone d'intervention à travers l'inaccessibilité

de nombreux GSA de la coopérative consécutivement à la dégradation continue de la situation sécuritaire. En effet, plusieurs localités d'implantation des GSA (Sahel, Centre Nord, Nord et Boucle du Mouhoun) demeurent depuis près de cinq années sous l'emprise de l'insécurité avec ces lots de déguerpissement des populations et de blocus imposés par les groupes armés. Aussi, la réduction du nombre de GSA éligibles suite au non remboursement intégral des fonds octroyés au cours des campagnes antérieures notamment celles de 2017-2018 et 2018-2019 dont les taux demeurent relativement en deçà des attentes.

En outre, l'analyse comparative des demandes de fonds de roulement sur les quatre dernières années fait ressortir une baisse continue passant de 1 075 964 750 FCFA (2019-2020) à 586 920 500 FCFA (2022-2023) soit une baisse de près de la moitié soit 45,45%. Elle s'explique principalement par les raisons ci-dessus mentionnées.

Figure 6 : Evolution des demandes de FdR



A l'issue de la réception des demandes de FdR des GSA, le comité d'octroi de la coopérative s'est réuni afin d'analyser lesdites demandes en prélude aux octrois. De l'analyse, il ressort que les demandes de 22 GSA correspondant à un montant total de 122 073 000 FCFA ont été écarté par le comité car toujours redevables. Après les analyses, le comité d'octroi a octroyé un montant total de 334 225 000 FCFA à 65 GSA soit un octroi moyen de 5 141 923 FCFA/GSA. Comparativement aux demandes on constate que 130 622 500 FCFA soumis par 39 GSA (sur 65 GSA) ont été écarté par le comité pendant les octrois. Ainsi pour le compte de la campagne 2022-2023, le montant total des besoins des GSA non satisfaits s'élève à 252 695 500 FCFA. On constate une faiblesse des octrois de fonds de roulement aux greniers de sécurité alimentaire au cours de la campagne 2022-2023. Elle se justifie principalement par les raisons citées plus haut à savoir : la réduction de la zone d'intervention de la coopérative, la crise sécuritaire, la faiblesse des remboursements, etc.

Tableau 15 : Récapitulatif des octrois de la campagne 2022-2023

Grandes masses des octrois 2022-2023	Montant en FCFA
Total demandé	586 920 500
Total FdR octroyé aux GSA	334 225 000
Octroi moyen/GSA	5 141 923
Total refus argumenté	122 073 000
Total écarté sur octroi	130 622 500
Montant total écarté	252 695 500

2.2.2. Remboursement

Le fonds de roulement octroyé aux greniers de sécurité alimentaire pour leurs activités d'approvisionnement de produits alimentaires au profit des populations sont des avances de fonds remboursables. A cet effet, son remboursement effectif constitue une condition majeure de la santé financière de la coopérative en ce sens qu'il permet le renouvellement et renforcement du FdR global. Ainsi au cours de l'année 2023, les acteurs ont multiplié les actions de recouvrement des fonds de roulement à travers notamment l'élaboration et la transmission des lettres de rappel et la tenue de rencontres d'échange entre les acteurs de la coopérative. Ces actions ont permis de recouvrer un montant total de 223 863 376 FCFA composé des remboursements de fonds de la campagne courante (2022-2023) à hauteur de 203 993 994 FCFA et 19 869 382 FCFA pour ce qui est des campagnes antérieures. Ainsi, le taux de remboursement des fonds de roulement au 31/12/2023 de la campagne 2022-2023, se situe à 57,86%. Ce faible taux s'explique par la faiblesse des ventes enregistrées d'une part et d'autre part la crise sécuritaire dont les conséquences continuent d'impacter les activités des greniers de sécurité alimentaire notamment le déguerpissement des populations, l'accentuation de la pauvreté des ménages. A titre d'exemple, le GSA de Gasseliki a subi des pertes importantes de 300 sacs (30 tonnes) de sorgho à raison de 382 000 FCFA/tonne soit 11 460 000 FCFA lors des convois sécurisés par l'armée au cours du mois de mars dans la zone de Gorgadji sur l'axe Arbinda-Dori. La Gendarmerie et la mairie de Arbinda ont ouvert un dossier et le constat effectué. Il ressort que le chauffeur demeure introuvable toute chose n'ayant pas permis de disposer des documents du véhicule et son permis de conduire afin de les reverser au dossier. Quant au taux de remboursement du fonds de roulement global il se situe à 87,16% au 31/12/2023. On constate une baisse de ce taux comparativement à la campagne précédente (88,09%) à la même période.

L'un des objectifs de la coopérative Viimbaore/Naam à travers l'octroi de fonds de roulement aux GSA est le renforcement de leurs capacités financières grâce aux fonds propres qu'ils dégagent par le biais de leurs activités d'approvisionnement et de commercialisation des produits alimentaires. Pour la campagne 2022-2023, 67 GSA sur les 287 GSA enquêtés ont déclarés leurs fonds propres d'un montant de 27 811 027 F CFA. Ces fonds sont utilisés pour le renforcement du fonds de roulement, contribution à la prise en charges des frais de tenue des instances de l'union, la réhabilitation de bâtiment, la participation aux évènements sociaux et la motivation des membres des comités de gestion.

Fonds propres en FCFA	Nombre de GSA 2020	Nombre de GSA 2021	Nombre de GSA 2022	Nombre de GSA 2023
100 à 100 000	3	16	13	10
100 001 à 300 000	18	29	36	35
300 001 à 500 000	16	12	7	11
500 001 à 750 000	14	4	6	2
750 001 à 1 000 000	4	1	1	0
1 000 001 à 2 000 000	5	3	4	8
Plus de 2 000 001	1	1	2	1
Total GSA	61	66	69	67

2.3. Infrastructure et équipements

La qualité des bâtiments et des équipements de stockage au sein des GSA est une condition essentielle pour assurer la qualité des produits offerts. C'est aussi un défi pour la coopérative, qui suit avec un intérêt particulier la qualité de ces infrastructures de stockage et des équipements. Les données analysées au cours de la présente campagne font ressortir les résultats suivants : Une dégradation de l'état des bâtiments avec des toitures qui suintent en saison pluvieuse au niveau d'une dizaine de GSA (Rallo, Gomponsom, Bassi etc.), l'écroulement de deux bâtiments en occurrence les bâtiments de Petessiro dans l'union de Thiou et Téonsgo dans l'union de Tikaré.

Le parc des GSA s'est amélioré au cours de cette campagne avec la construction de sept nouveaux bâtiments. Quatre de ces magasins ont été construits par le projet Améliorons Nos Vies mise en œuvre par la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) suite à la doléance soumise par le Président de la FNGN. Sur une prévision de 10 magasins au profit des GSA déplacés, ce sont finalement les GSA de Yensé déplacé à Ouahigouya de l'union de Kaïn, Sambtenga, Somiaga dans l'union de Somiaga et Sirfou dans l'union de Ouindigui qui

ont pu bénéficier de cet accompagnement. Ces magasins ont une capacité de 40 tonnes chacun. La Coopérative a également bénéficié d'un accompagnement dudit projet pour la construction d'un magasin d'une capacité de 50 tonnes. Ce magasin servira au stockage du stock central de la Coopérative au profit des déplacés. La réception provisoire de ces magasins a été faite courant le mois de Décembre. Des constructions de magasins ont été également réalisées par 03 GSA que sont Donombéné (union de Pobé Mengao), Songnaaba dans l'union de Yako et Kouka banco dans l'union de Zogoré sur fonds propre. Dans l'incapacité de construire des bâtiments les GSA déplacés de Tanvoussé, Koumbri, Boulzoma, Ronga, Zom, Zimtenga, Tangporé, Komsilga, Sirfou, Tiffélé, Kobo, Méra ont été obligés de louer des bâtiments pour stocker leurs produits. Les frais de location vont de 7 500 FCFA à 15 000 FCFA le mois.

Tableau 16 : Situation des bâtiments construit en 2023

Village	Type de construction	Partenaire de construction
Donombéné	Banco amélioré	Fonds propres
Songnaaba	En dur	Fonds propres
Kouka Banco	Banco amélioré	Fonds propres.

L'analyse de l'état des bâtiments indique que sur 286 bâtiments enquêtés, 188 (65%) sont en bon état contre 61 (21,32%) endommagés et 37 (11%) en ruine. On constate que le parc dispose de bâtiments en bon état apparent mais il faut noter que la majorité de ces bâtiments en bon état se trouve dans les zones à fort défis sécuritaire et par conséquent inactifs.

Tableau 17 : Etat des bâtiments

Type	Etat			
	Bon/Parfait	Endommagé	Délabré/Ruine	Totaux
Banco simple	18	22	23	63
Banco amélioré	57	28	14	99
En dur	113	11	0	124
Totaux	188	61	37	286

L'analyse des données indique qu'une vingtaine de bâtiments ont besoin d'être réhabilités. Des efforts doivent donc être faits par les CoGes dans ce sens pour avoir de bâtiments adéquats pour le stockage.

La situation des palettes à la fin de l'année 2023 indique que 145 GSA disposent de palettes dont 828 en bon état et 88 en mauvais état. Selon les CoGes, les palettes sont insuffisantes. Ils estiment à 1 285 palettes qui sont nécessaires pour assurer de bonnes conditions de stockage et de conservation des produits dans les GSA d'où la nécessité de trouver des alternatives pour l'acquisition des palettes. Malgré les sensibilisations faites par l'équipe technique et les membres du comité d'octroi lors des sorties pour le suivi des activités pour

l'acquisition annuelle de palettes sur fonds propre, l'on constate une faiblesse dans l'acquisition par beaucoup d'entre eux. Des réflexions doivent donc être menées pour faciliter l'acquisition de ces palettes qui sont importantes pour un bon stockage des denrées. Le détail de la situation des palettes est indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Situation des palettes

Nombre de palettes	Bois	<5	5	>5
Nombre de GSA		55	41	49
Etat des palettes (nombre)	Bon	157	188	476
	Mauvais	29	17	42
Nombre de palettes nécessaire	1 285			

Le tableau ci-dessus présente l'état des palettes de la centaine de GSA qui en disposent.

Concernant les équipements, la situation a évolué également avec l'acquisition de nouveaux matériels sur fonds propre par les GSA déplacés de Tanvoussé, Sirfou, Tiffélé et Kobo au cours de la campagne pour assurer les ventes en détail. Ces équipements sont composés d'une tine, d'une demi-tine et d'une boîte de tomate et la valeur est estimée à 54 500 FCFA.

Tableau 19 : Situation des autres équipements

Equipements disponibles	Bon	Mauvais	Nombre de GSA	Nécessaire
Petite balance	7	0	7	7
Tines	119	0	117	142
Yoruba	56	0	55	66
Boîte de tomate	168	0	157	172
Demi -tine	40	0	38	49
Bol	58	0	57	61
Sac vide	5	0	1	5
Bidon	1	0	1	1
Bascule	16	2	18	18

2.4. Formation et renforcement des capacités

2.4.1. Formation à l'endroit des CoGes

L'approche de formation de la coopérative accorde une place capitale aux « savoirs endogènes » à travers la formation par les pairs. Pour l'exercice 2022/2023 de la coopérative des thèmes de formation ont été identifiés aussi bien à l'endroit de l'équipe technique que des autres acteurs (organes dirigeants, CoGes/GSA, responsables unions, animateurs). En fonction des besoins identifiés une série de formations et de sessions de sensibilisation a été dispensée à l'endroit de ces acteurs. Ainsi donc les animateurs au cours de leurs suivis et missions d'appui-conseils, ont renforcé

les capacités des membres CoGes sur des sujets ayant trait aux activités des GSA par le biais de la formation continue ou par les pairs. Soixante-six (66) membres CoGes de 26 GSA dont 16 hommes et 50 femmes ont bénéficié d'une formation au cours de l'exercice 2023. Une synthèse des éléments de renforcement des capacités, est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 20 : Situation des formations par les paires

Thèmes des formations	Nombre d'hommes formés	Nombre de femmes formées	Nbre total de personnes formées	Nbre de GSA
Tenue des documents gestion	14	46	60	23
La gestion des fonds de roulement	1	8	9	3
Les principes de fonctionnement de la Coopérative	3	13	16	5
La gestion des stocks	5	15	20	7
L'approvisionnement et la commercialisation	5	15	20	7

Ces formations ont été essentiellement dispensées à des CoGes des GSA déplacés (Méra, Kobo, Sirfou, Tiffélé) mais aussi à des CoGes qui ont toujours des difficultés pour renseigner les cahiers. La bonne tenue des documents de gestion est primordiale au sein des GSA pour assurer la transparence des activités menées mais aussi faciliter la collecte des données par les animateurs. Le niveau de remplissage de ces documents a été évalué au cours de la campagne dans chaque GSA par les animateurs. De cette évaluation, il ressort que des difficultés demeurent dans le remplissage des cahiers dans plusieurs GSA. Par exemple dans les GSA de Noogo, Méra, Rambo, Ramatoulaye/Namissiguima, Bembla, Faougoudo, Namissiguima, Tougué, Goko, Kouba, les CoGes ont des difficultés pour remplir le cahier de caisse. Aussi, dans la plupart des GSA les cahiers de réunion et de visite ne sont pas disponibles et là où ils sont disponibles ils ne sont pas remplis. Pour faciliter la collecte des données et la transparence dans la gestion, des réflexions doivent être menées afin de parer à ces difficultés.

Niveau de remplissage des cahiers de Gestion			
	Nombre de GSA		
	Bien rempli	Moyen	Mal rempli
Cahier d'achat	50	5	1
Cahier de vente	50	5	1
Cahier de stock	47	6	1
Cahier de Caisse	41	13	1
Cahier de réunion	41	14	1
Cahier de visite	46	7	1

2.4.2. Formation à l'endroit de l'équipe technique

✚ Formation en ligne sur la gestion administrative, financière et comptable des projets/programmes au profit de l'équipe technique

Dans le but d'améliorer la capacité et l'aptitude de l'équipe technique de la Coopérative Viimbaore/Naam à gérer efficacement les projets notamment, sur le plan administratif, financier et comptable, une session de formation en ligne a été initiée à leur profit. Six membres de l'équipe ont participé dont trois (03) femmes et trois (03) hommes. La formation initialement prévue pour trois jours (du 7 au 9 Juin 2023) s'est déroulée sur cinq (05) jours. Elle a été assurée par le cabinet womaine services et a été conduite selon une approche participative à plusieurs volets à savoir : (i) recueil des attentes des participants en début de formation afin de pouvoir les confronter avec les objectifs de la formation ; (ii) le recours aux méthodes comme le brainstorming, les discussions ouvertes, les échanges d'expériences qui ont permis d'impliquer réellement l'équipe dans le processus d'apprentissage ; (iii) Les évaluations quotidiennes qui ont permis de prendre en compte les remarques de l'équipe afin d'apporter des mesures correctives permettant d'assurer un bon déroulement des séances et de s'assurer que les attentes sont progressivement comblées.

La formation a été articulée autour des grands thèmes suivants : (i) Généralités sur les associations et organisations à but non lucratif (ii) la gestion administrative (iii) la gestion budgétaire (iv) la gestion sur la trésorerie (v) la comptabilité des projets (vi) la fiscalité des associations. Cette formation a permis à l'équipe d'avoir les éléments de base de la gestion administrative, financière et comptable des projets.

2.4.3. Formation à l'endroit des animateurs

Cette session a réuni **05 animateurs** endogènes de **05 unions** (Somiaga, Oula, Namissiguima, Séguénéga, Gourcy/Bassi) de la coopérative et s'est tenue du 02 au 04 mai 2023. Elle a permis de renforcer les capacités desdits animateurs sur les techniques de production des bios intrants (compost, bouillon de cendre, etc.) et les sensibiliser sur les notions de l'agro écologie et d'agriculture biologique puis sur l'importance et les avantages des pratiques agricoles durables.



Vue partielle des participants en salle

Séance de démonstration de fabrication de bio- fertilisant

2.4.4. Formation à l'endroit des producteurs

✚ Formation des bénéficiaires du Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC) sur le compostage (sites agroforestiers et maraichers)

La formation sur les techniques de compostage a été administrée aux bénéficiaires courant les mois de Mai à juin 2023. Cette formation a été réalisée sur chaque site au profit des bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaire ayant participé à cette formation est de 336 dont 19 hommes et 317 femmes. L'identification d'un lieu propice à l'implantation des fosses sur chaque site ; le rassemblement des agrégats ; le fonçage et la technique de remplissage des fosses ; l'arrosage du contenu des fosses et les techniques ainsi que le délai de retournement sont entre autres des thématiques abordées au cours de ladite session. Des échanges sur les avantages du compost, comment, où et quand utiliser le compost ont eu lieu sur chaque site avec les bénéficiaires.

A l'issus de ce volet d'information et de sensibilisation, les bénéficiaires ont affirmé avoir pris connaissances des effets négatifs de l'utilisation abusive des pesticides chimiques. Ils ont dit être maintenant conscient de ces conséquences négatives sur la santé humaine, animale et environnementale et s'engagent pleinement à la production agroécologique.

Afin de s'assurer que la technique est bien comprise par tout le monde une évaluation à travers des questions orales a été faite par l'équipe. Les participants ont bien répondu à toutes ces questions preuve que les techniques ont été bien assimilées.



Tas d'agrégats pour la fabrication du compost



Étapes de la fabrication du compost sur les sites en Juin 2023

✚ Formation des producteurs sur les techniques de production agroécologique du niébé

Dans le cadre de la deuxième campagne de production agro écologique de la coopérative, les nouveaux producteurs ont bénéficié d'une session de formation sur les itinéraires techniques de production agro écologique du niébé et la fabrication des bio intrants afin de leur permettre d'accomplir efficacement leurs tâches. L'objectif principal de cette formation est de fournir à ces derniers les connaissances théoriques et pratiques sur la production agro écologique du niébé. Tenue en deux jours, la session de formation a regroupé **44 producteurs** issus de **06 unions** au lieu de **52** initialement prévues. Huit (**08**) producteurs identifiés n'ont pas pu participer à la formation à cause des déplacements limités dans leurs zones. Ceux qui ont bénéficié de cette formation l'année passée promettent encadrer ces derniers pour qu'ils puissent produire. Ainsi donc, quarante-quatre (**44**) producteurs dont 16 femmes et 26 hommes issus de **23 villages** de six (**06**) unions que sont Gourcy, Bassi, Namissiguima, Oula, Somiaga, Séguénéga ont participé à ladite formation. Parmi ces producteurs on dénombre **16 Jeunes** dont **12 femmes** et **04 hommes**. La formation a été animée par la responsable en charge de la production assisté par le responsable commercial et les thèmes abordés ont été :

- Les avantages liés à la production agro écologique,
- Les itinéraires techniques de la production du niébé,
- Les traitements des cultures,

- Les différentes techniques de conservation du niébé,
- Les différentes maladies et les ravageurs qui attaquent le niébé,
- Les bonnes pratiques ainsi que des pratiques erronées qui doivent être corrigées.
- La fabrication des bios intrants.

Deux étapes essentielles ont marqué cette formation.

Étape 1 : une séance d'entretien a eu lieu entre la responsable de la formation et les producteurs sur le choix du terrain adapté à la production du niébé, les fertilisants organiques qu'il faut utiliser, la préparation du terrain, les techniques de semis notamment en ce qui concerne les écartements entre les poquets de semis, la profondeur des poquets, les différents travaux d'entretien et la récolte.

Étape 2 : une série d'activités pratique a eu lieu sur place. L'accent a été mis sur la fabrication des bios intrants pour la fertilisation des sols et le traitement des plants de niébé en cas d'attaque.

Cette formation a permis aux producteurs des villages concernés de comprendre les changements à introduire dans leurs pratiques agricoles. Pour faciliter les échanges et le partage d'expérience entre ces producteurs un groupe WhatsApp a été créé à leur profit.



Formation des bénéficiaires PARC du site maraîcher de Lintiba sur le maraichage

Pour permettre aux bénéficiaires des sites maraîchers de Lintiba de mener à bien leurs activités et améliorer leurs revenus dans le cadre PARC, une formation en technique de maraîchage agro écologique leur a été dispensée. Trente (30) jeunes femmes agricultrices ont bénéficié de cette formation. La préparation et la répartition des parcelles aux bénéficiaires, l'aménagement du périmètre, les méthodes et techniques de mise en place des pépinières, les techniques de production maraîchère, la fabrication de la fumure organique sont des modules qui ont été développés et administrés lors de la session.

A l'issue de la formation toutes les bénéficiaires ont exprimé leurs satisfactions quant à l'approche utilisée par les formateurs et les différents modules développés mais aussi et surtout la réalisation des travaux pratiques. La formation a permis d'améliorer le niveau de connaissances des bénéficiaires. Les résultats de l'évaluation faite par les formateurs à l'issue

de la formation le prouvent. Les femmes ont commencé la production avec l'oseille, les feuilles d'amarante, le niébé, la laitue, etc.



Enfin, l'équipe technique et le comité d'octroi des fonds de Roulement (FdR) ont effectué des missions de suivi des activités des GSA implantés dans les régions du Centre Nord, du Centre et du Nord. Cette tournée a permis à l'équipe technique et au comité d'octroi d'échanger avec les différents CoGes rencontrés sur la mise en œuvre des activités d'approvisionnement et de

commercialisation des GSA. Les questions sur la gestion des fonds, l'état des bâtiments et la tenue des documents de gestion ont également été abordées avec eux. Le suivi sur la tenue des documents de gestion par les CoGes visités, donne l'appréciation suivante : d'une manière générale, la tenue des documents de gestion dans les GSA par les CoGes s'est beaucoup améliorée, mais l'on constate toujours des insuffisances dans le remplissage du cahier de caisse par certains CoGes. Des appuis conseils et des propositions de solution ont été fait à l'endroit des comités de gestion de ces GSA afin de parer à ces difficultés. Par exemple pour les CoGes qui ne savent ni lire ni écrire, il faudra intégrer une personne qui peut le faire dans le CoGes ou même demander à leurs enfants de noter les informations en attendant l'animateur pour la régularisation dans les différents documents. L'exemple d'un des villages de l'union de Kossouka leur a été expliqué. En effet, le prix de vente étant connu, ces derniers ont un tableau qu'il marque d'un trait par sac vendu. Au passage de l'animateur il comptera juste le nombre de trait pour avoir une idée sur le nombre de sac qui a été vendu.

Au cours de l'année 2023 la Coopérative a accueilli des étudiants stagiaires au nombre de cinq dont 2 en comptabilité, un en statistique et prospective économique, un en technologie environnementale et développement durable et un en sociologie du développement. Ces stages s'inscrivaient dans le cadre de la rédaction de rapport pour la soutenance de la licence professionnelle et des stages d'immersion. Les concepts théoriques et pratiques en lien avec leurs domaines de compétences ont été passés en revue. Ces derniers se sont imprégnés du fonctionnement de la coopérative et apportés leurs contributions à l'atteinte des résultats.

2.2. Production et transformation des produits alimentaires

2.2.1. Production agro écologique du niébé

La Coopérative Viimbaore/Naam s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs en soutenant la production agro écologique du niébé et en les appuyant pour l'organisation et la création de coopérative mais également la recherche de débouchés. Pour ce faire, elle leur offre des services (renforcement des compétences techniques, organisationnelles et de gestion) et contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail et à la sécurité alimentaire de ces derniers. L'objectif est de restaurer la fertilité des sols, contourner le problème d'accès aux intrants, améliorer les rendements et réduire la vulnérabilité des exploitations face aux variations climatiques.

Pour la deuxième année consécutive cinquante-deux (52) producteurs dont 24 femmes et 28 hommes issus de 28 villages ont été identifiés par les responsables des unions appuyés par les animateurs. Parmi ces 52 producteurs on dénombre 23 Jeunes âgés dont 13 jeunes femmes et 10 jeunes hommes.

Sur les cinquante-deux producteurs identifiés cette année, 47 (19 femmes et 28 hommes) ont bénéficié des semences. La situation sécuritaire n'a pas permis à trois (03) producteurs identifiés de pouvoir participer à la formation et n'ont donc pas bénéficié des semences. 36 producteurs identifiés de la campagne passée ont bénéficié des semences, les 14 autres ayant été déguerpis de leurs villages et n'ont pas reçu leurs semences. 83 producteurs sur 100 initialement prévus ont donc été appuyés dans la production agro écologique du niébé à travers la mise à disposition des semences (06 kg chacun), le renforcement des compétences, la dotation des petits équipements, etc. Les dix-sept autres ont bénéficié de la formation pour la production mais la situation sécuritaire ne leur a pas permis de produire cette campagne.

Avant la remise des semences les parcelles ont été délimitées avec l'appui de l'équipe technique. La superficie totale délimitée pour les 47 producteurs/trices (19 femmes et 28 hommes) est de 23,61ha. Afin de faciliter les activités de production Vingt-cinq (25) producteurs dont 17 hommes et 08 femmes de cinq (05) unions ont bénéficié de kits de production. Ces kits, composés d'une pioche, d'une fourche, d'un râteau et d'une pelle d'un coût global de trois cent (300 000) FCFA ont été acquis grâce au Programme TAPSA.

Les semis ont eu lieu au cours du mois de Juillet 2023. S'en est suivi la lutte contre les mauvaises herbes pour une bonne maturation et un bon rendement.

Pour éviter les dégâts causés par les insectes et autres maladies plusieurs traitements préventifs ont été réalisés par les producteurs. Les bio-pesticides utilisés sont la bouillie de cendre (3 producteurs), les feuilles et graines de neem (38 producteurs), le piment (13 producteurs), le mélange ail alcool et gingembre (5 producteurs). Des poches de sécheresse ont intervenues au cours de la période de maturation (10 à 20 jours selon les localités) et ont occasionné des attaques dans les champs d'une dizaine de producteur (Bissiguin, Sambtenga, Boursouma, Wagaye, Nongfaïré, Ramessé etc.). Les traitements ont été faits le plus tôt possible avec les bio-pesticides que sont le bouillon de cendre, la combinaison piment alcool etc. Au total 667 litres de bio-pesticides ont été utilisés par les producteurs pour ce traitement. Quant à l'épandage de la fumure organique, 480 voyages de tricycles de fumure organique ont été utilisés dans les champs. Des efforts ont été fournis par les producteurs pour assurer un bon rendement. Malheureusement, au cours du mois de Septembre, des poches de sécheresse allant de deux à trois semaines ont été enregistrées dans plusieurs localités dans la Région du Nord (Oula, Bassi, Séguenega, Arbollé, etc.). Ces poches de sécheresses ont coïncidé avec la période de floraison du niébé et a affecté les cultures et anéantié toute espoir de récolte de niébé dans de nombreuses zones.

La mauvaise répartition de la pluviométrie, la limitation des déplacements, le déguerpissement des villages (04 producteurs de Namissiguima et deux de Séguenega) ont été les principales difficultés rencontrées par les producteurs au cours de cette campagne.

Dans le but de s'assurer du respect des itinéraires techniques de production et recueillir les difficultés rencontrées par les producteurs, des missions de suivi terrain ont été effectuées au cours des mois d'août et octobre 2023 dans les unions de Oula, Namissiguima, Gourcy, Bassi et Somiaga.



Différents stades de développement des plants de niébé



Visite du Champs d'un producteur de Sambtenga dans l'union de Somiaga en Août 2023 niébé



Visite du champ d'une productrice de Noogo dans l'union de Namissiguima en Août 2023



État du champ de Boussouma en Septembre 2023

L'un des critères de sélection des producteurs est que ce dernier accepte de vendre toute ou partie de sa production à la Coopérative. Ainsi donc après les récoltes, cinquante-deux producteurs (52) producteurs sur 83 ont vendu une partie de leur production à la Coopérative. La quantité totale achetée par la Coopérative est de 2 570 kg. Le montant total perçu par les producteurs est de huit cent vingt-deux mille quatre cent (822 400) F CFA soit une moyenne

d'environ quinze mille huit cent quinze (15 815) FCFA par producteur. Ces derniers ayant été doté en semence pour la production, après les ventes les frais de semences ont été soustraits dans le but de doter les nouveaux producteurs qui seront identifiés la campagne à venir. Cette situation comparée à celle de la campagne passée indique une baisse des quantités produites. Cela s'explique par les poches de sécheresse enregistrées pendant la période de floraison du niébé.

Visite d'échange des producteurs de la Coopérative au sein de l'union de Gomponsom et l'unité de compostage de Nièsséga

La visite a conduit du 17 au 18 Mai 2023, vingt-cinq (25) producteurs-trices dont 9 femmes, à l'union de Gomponsom et au niveau de l'unité de compostage du groupement Téga-Wendé de Nièsséga. L'objectif de la visite est de renforcer les capacités des producteurs de la Coopérative Viimbaore/Naam dans le domaine de la production agro écologique.

La première journée a été consacrée à la visite d'un site de compostage de l'union et d'un verger. Sur ces sites, les échanges ont porté sur les techniques de production notamment les intrants à utiliser, la durée totale de la production, les techniques de retournement, les avantages, etc. Les producteurs ont porté une attention particulière à la production du compost avec les coques d'arachide. Ils ont promis désormais valoriser ces déchets.

Le programme de la deuxième journée a conduit les participants sur le site de compostage du groupement Téga Wendé de Nièsséga appuyé par l'ONG ARFA. Les échanges ont porté sur l'organisation du groupement et de l'activité, les techniques de production du compost, les avantages de l'utilisation du compost, les gains en termes de retombés économiques, l'utilisation du compost, les quantités produites ainsi que la particularité de leur compost. A l'issue des échanges, les producteurs ont manifesté leur satisfaction quant aux réponses apportées à leurs préoccupations et félicité les membres du groupement pour les résultats engrangés.



Visite du site de compostage

Au terme de la visite et de retour à Ouahigouya, les participants ont fait le bilan de la visite effectuée. Ils ont ainsi exprimé leur satisfaction quant à la tenue de ce type de visite qui permet de renforcer les compétences des producteurs et participe à leur éveil. Ils ont promis mettre en œuvre les connaissances acquises afin d'améliorer leurs pratiques et accroître les productions et leurs revenus.

2.2.2. Transformation des produits alimentaires

Le fonctionnement des sociétés coopératives de transformation des produits alimentaires étaient au ralenti au cours de cette campagne à cause de leur délocalisation et le déplacement de leurs populations. Ces dernières devaient donc conquérir d'autres clientèles pour leur fonctionnement.

Pour cette campagne, deux Coopératives de transformation notamment Koumbri et Tangaye ont pu mener des activités de transformation. Ces activités ont concerné les approvisionnements, la transformation, la vente des produits transformés et les services de décorticage et de mouture. Les produits transformés étaient de la farine de maïs, du couscous et des grumeaux de bouillie. Pour l'acquisition des matières premières deux modes ont été utilisés à savoir au sein des GSA et auprès des commerçants. Les approvisionnements ont été faits dans deux produits notamment le maïs (blanc et jaune) et le petit mil. La quantité totale est de 4,4 tonnes pour un montant total de 1 060 250 FCFA.

Tableau 21 : Situation des approvisionnements en matières premières

Nature du produit	Quantités (sac de 100kg)	Prix unitaire	Prix total	Mode d'approvisionnement
Maïs blanc	25	22 750	568 750	GSA
Maïs jaune	11	22 500	247 500	Commerçant
Mil	8	30 500	244 000	Commerçant
Total	44		1 060 250	

Tableau 22: Situation de la production et de la vente des produits transformés

Nature du produit	Stock restant de l'an passé (2022) (kg)	Quantités transformées (kg)	Quantités totales 2023	Quantités vendues (kg)	Prix unitaire (FCFA)	Recette totale	Quantités restantes (kg)	Valeur du stock
Farine de maïs	29	1344	1373	1276	550	701 800	97	53 350
Couscous	7	480	487	362	1 200	434 400	125	150 000

Grumeaux de déguè	18	0	18	18	1 200	21 600	0	0
Grumeaux de bouillie	12	300	312	277	1 175	325 475	35	41 125
Farine infantile	3	0	3	3	1 200	3 600	0	0
Total	69	2124	2193	1936	-	1 486 875	257	244 475

Comparé à l'année précédente les activités sont au ralenti et par conséquent les recettes engrangées également. Ainsi, les recettes sont passées de 1 503 275 FCFA la campagne passée à 1 486 875 FCFA pour cette campagne soit une baisse de 1,09%. Cette baisse bien que légère cache de nombreuses contraintes entravant la bonne marche des unités à savoir le manque d'équipements (moulin, décortiqueuses) le ralentissement des activités à cause de l'insécurité. En plus de ces contraintes, une autre se dégage notamment les difficultés de regroupement des membres qui se sont dispersées consécutivement à leur déplacement et leur instabilité au sein des sites d'accueil (changement de site à l'intérieur de leur ville d'accueil). En outre, le blocus imposé au village de Thiou a entraîné l'arrêt des activités du centre qui auparavant arrivait à fonctionner grâce aux initiatives de ses membres. Les services de décorticage, vente de sons et mouture réalisés par la SCOOPS de Thiou a rapporté la somme de 465 500 FCFA.

Toutefois, en dépit de la crise sécuritaire qui impacte négativement les activités des SCOOPS de transformation, celle de Tangaye a fait montre de résilience au cours de l'année 2023 en obtenant et en exécutant un marché auprès d'un grossiste. En effet, afin d'honorer ladite commande, les membres se sont mobilisés au sein de l'union malgré la situation difficile pour la production et avec le peu d'équipement qu'elles avaient à leurs dispositions. N'ayant pas les équipements nécessaires sur place pour le conditionnement elles se sont déplacées avec leurs productions au siège de la Coopérative Viimbaore/ Naam à Ouahigouya. Ainsi, elles ont pu conditionner et livrer le produit à leurs clients. Selon elles s'il y a la volonté, il y a toujours un chemin.



A la faveur de la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal Feed Good (2022-2026), la coopérative a prévu la mise en place d'un centre de transformation des produit alimentaires à Yako dans la province du Passoré (Région du Nord). Entamé en 2022, le processus de mise en place dudit centre a connu son épilogue au cours de l'année 2024. En effet, après l'acquisition du terrain et la construction du bâtiment devant abriter l'unité par les membres de la SCOOPS, la coopérative Viimbaore/Naam a acquis les équipements et procéder à l'implantation de l'unité. Les équipements acquis se composaient de machines (moulin à grains et décortiqueuse), de petits matériels de transformation (bassines, tamis, seaux, couscoussiers, bouteille de gaz, marmites, etc.), des emballages, des balances, etc. A l'issu de l'implantation, une session de formation a été initiée au profit des membres sur les techniques de transformation des produits alimentaires et les bonnes pratiques de transformation. Tenue du 17 au 22 novembre 2023 à Yako, elle a regroupé 15 femmes de la SCOOPS et a permis de dérouler à leur profit, des modules telles les bonnes pratiques d'hygiène, les techniques de transformation des céréales en farine alimentaire, couscous,

grumeaux de bouillie, farine infantile et la transformation du soja. Aussi, des modules portant sur le conditionnement, le stockage, les techniques de marketing ont été administrés. A l'issu de la session, les membres de la société coopérative ont commencé les activités du centre.

A l'occasion du festival alimenterre organisé par HUMUNDI qui s'est tenu du 08 au 11 novembre 2023 à Ouagadougou, le centre de transformation de Tangaye a participé à la foire dudit festival. Grace à l'appui financier du projet Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA) cette participation a permis à la SCOOPS d'exposer divers produits dont les produits transformés (couscous et grumeaux), le niébé agroécologique, les produits forestiers non ligneux (feuille de baobab, kari, etc.). Aussi, elle lui a permis d'être en contact avec divers acteurs (exposants, visiteurs, partenaires, etc.).

2.3. Coherence-Plaidoyer et Promotion du Genre

Les activités menées au cours de cette année par la coopérative ont contribué au renforcement de sa gouvernance, de son partenariat, de sa communication et sa visibilité. Il s'agit notamment de la tenue des instances statutaires et la réalisation des rencontres et missions.

2.3.1. De la gouvernance et du fonctionnement

Au cours de l'année 2023, la coopérative a tenu quatre sessions de conseil d'administration et son Assemblée Générale. La tenue des sessions du conseil d'administration ont permis aux administrateurs d'assurer leur rôle de pilotage des actions de la coopérative à travers l'appréciation des résultats obtenus en termes d'approvisionnements, de commercialisation, d'octroi et de remboursement de fonds de roulement, la production agroécologique, de mise en œuvre de projets par la coopérative et de fonctionnement de l'équipe technique. Ils ont en outre pris des délibérations visant l'amélioration du fonctionnement et des résultats.

Le Conseil de Surveillance (CS), organe de contrôle, a exercé son rôle au cours de cette année. En effet, cet organe a effectué des rencontres avec l'équipe technique et le Conseil d'Administration sur le fonctionnement et la gestion des ressources matérielles et financières de la coopérative. Elle a aussi effectué des missions terrains au sein des GSA afin de s'assurer de la mise à disposition et de l'utilisation adéquate des fonds de roulement.

L'Assemblée Générale mixte 2023 s'est tenu le 22 juin à Ouahigouya et a regroupé les acteurs de la coopérative ainsi que des partenaires. Cette assemblée a permis aux membres d'apprécier et adopter les documents de gestion du CA, les textes de résolutions, les comptes et propositions d'affectation du résultat ainsi que le rapport du conseil de surveillance. Le 22 Juin 2023, les différents points retenus par le CA lors de sa 39^{ème} session, ont été présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire et au vu desquels les membres de la coopérative se sont prononcés. A l'occasion, l'assemblée des membres a également examiné et adopté le rapport

du Conseil de Surveillance, s'est prononcée sur les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités et a procédé à l'affectation du résultat. Au titre du résultat de l'exercice clos au 31 décembre, il ressort qu'il est négatif de **93 540 240 F CFA** et décision a été prise de son affectation au compte « report à nouveau ». Au cours de cette assemblée, les membres ont procédé à la validation du mandat d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur KONKOBO Karim de l'union Naam de Gourcy démissionnaire. Ce dernier a déposé sa démission afin de mieux se consacrer à ses activités d'animation au sein de la Coopérative. Il a été remplacé par Monsieur Joël OUEDRAOGO président de l'union Naam de Koubri dans la province du Kadiogo.

2.3.2. Rencontre et concertations

L'équipe technique a tenu plusieurs rencontres au cours desquelles, elle a procédé à l'évaluation des réalisations, échangé sur les points de blocage et discuté des perspectives. A cet effet, elle s'est penchée sur la tenue des activités telles que la bourse des produits alimentaires, l'approvisionnement du stock central de la coopérative, les réponses aux appels d'offres, etc.

❖ Rencontre synergies SIA

La coopérative Viimbaore/Naam a participé à deux rencontres des partenaires nationaux de mise en œuvre du Programme Feed Good financé par la Coopération Belge au Développement au cours de l'année. Ces rencontres SIA ont permis de faire le bilan des activités, évaluer les actions de synergie menées et de bénéficier de mini session de renforcement des capacités sur des thématiques d'actualités (Nexus, Communication non violente). Aussi, des visites terrain suivi d'échanges ont lieu dans les zones d'intervention de ARFA (Koupèla) et de APIL (Ziniaré).



Vue partielle des participants en salle



Visite du site maraîcher AE de Nalanghin (Gounghin)

❖ Rencontre des Comités de Gestion (CoGes)

La présence d'importantes quantités de stock au niveau des GSA a amené les CoGes de 28 GSA à se pencher sur comment écouler leurs denrées. La période étant celle du remboursement les CoGes de 23 GSA se sont réunis pour voir la situation de leurs remboursements et préparer la demande de fonds de roulement. Ceux de Kouba ont fait une restitution de la rencontre tenue avec les présidents d'union, les animateurs et les membres CoGes sur le remboursement. Ceux de Guiri-Guiri, Bassi, Nougou et Tougué se sont réunis pour faire le bilan de leurs activités.



Rencontre des CoGes de Yactenga dans l'union de Boussé pour la redynamisation du GSA en Septembre 2023



Membre du comité d'octroi s'adressant aux CoGes redevables en Août 2023

Enfin, notons que sur le plan social, la coopérative a apporté son soutien moral ou financier en honorant de sa présence aux différents événements sociaux (doua, baptême, funérailles, mariage, etc.) de ses membres. Durant la période la Coopérative a perdu un de ses animateurs. Il s'agit de Monsieur KOME Souleymane, animateur de l'union Naam de Barga.

Les autres rencontres sont recensées dans le tableau suivant :

Activités	Période	Tâches effectuées	Partenaire(s) de mise en œuvre
Forum national ECHO sur le thème : produire et consommer bio	13-15 février 2023	- Travaux pratiques sur la production des bios intrants	ECHO, CPF
Atelier de reflexion sur les modalités de pérennisation et de mise à l'échelle des	22-23 juin 2023	- Panel sur les circuits d'approvisionnement des cantines scolaires	Inter réseaux, CPF

Activités	Période	Tâches effectuées	Partenaire(s) de mise en œuvre
acquis en matière d'approvisionnement des cantines scolaires		- Partage d'expériences en matière d'approvisionnement des cantines scolaires - Contraintes et difficultés en lien avec les marchés d'approvisionnement des cantines scolaires	
Formation sur la sensibilité aux conflits	02-03 novembre 2023	Définitions des concepts Eléments clés de la sensibilité aux conflits	HUMUNDI
Atelier d'élaboration et d'adoption d'une note contributive à l'atteinte des objectifs de l'offensive agro pastorale et halieutique 2023-2025	30 novembre 2023	- Présentation de l'offensive - Travaux de groupe - Validation de la note	SPONG
Participation à la bourse céréalière	30 novembre 2023	- Exposition - Echanges / panels	Afrique verte
Participation à l'atelier de validation du référentiel sur les stocks de proximité de la réserve régionale de la CEDEAO	12-20 novembre 2023	- Présentation des documents - Validation en plénière - Echange	ARAA
Rencontre avec l'union des sociétés coopératives des	23 au 26 Septembre 2023	Négocier un partenariat et signature de contrat pour l'approvisionnement de 86 tonnes	L'entreprise Business

Activités	Période	Tâches effectuées	Partenaire(s) de mise en œuvre
étuveuses de riz de Bama		de riz étuvé au profit des cantines scolaires de la commune de Namissiguima	HOPE Wend-Konta
Rencontre avec les comités de gestion des GSA de Kikilma, Komtigré et Yactenga dans l'union de Bousé	11 Septembre 2023	Redynamiser les GSA en léthargie depuis plus de quatre ans	-
Rencontre avec une mission du CCFD-Terre Solidaire	23 Juillet 2023	Bilan de la première phase de mise en œuvre et programmation des activités du TAPSA 2	Afrique Verte
Atelier final du projet Jeunesse Sahélienne pour l'Action Climatique (JESAC)	1 ^{er} au 3 Juin 2023 à Ouagadougou.	Rassembler tous-tes les partenaires de mise en œuvre du projet JESAC pour faire le bilan de la fin du projet, Promouvoir les apprentissages, les leçons apprises et de projeter ces apprentissages vers des futures activités et initiatives, Construire un plan d'action pour la fin du projet avec des responsabilités assignées et un plan de suivi.	OXFAM
Suivi des activités des voûtes nubiennes	13 Mai à Oula et 01 Juin à Kirsi	Visiter l'état d'avancement des constructions Réception provisoire des infrastructures Observation et recommandations	Unité habitat durable
Atelier sur le mécanisme des projets du programme MECV	16,17 et 18/02/2023 à Ouagadougou.	Savoir appliquer et comprendre les principes du suivi, de l'évaluation, de la redevabilité, de l'apprentissage et de la capitalisation dans le contexte du programme MECV selon l'approche CAMSA	OXFAM

Activités	Période	Tâches effectuées	Partenaire(s) de mise en œuvre
Rencontre pour la priorisation des communes en insécurité alimentaire dans les provinces de la Région du Nord	30 et 31/03/2023	Analyser et classer les communes des différentes provinces de la Région du Nord par degré de vulnérabilité.	Acteurs de la sécurité alimentaire de la Région du Nord
Mission de prospection des produits (huile, riz) dans la perspective d'exécution de marchés institutionnels	28 au 31 mars 2023	Rencontrer des fournisseurs potentiels de riz et d'huile alimentaire	-
Atelier de sensibilisation et de remise de la norme nationale des farines infantile auprès des acteurs	04-05 décembre 2023	Présentation des normes Echanges	ABNORM PAM
Atelier de vulgarisation des normes nationales sur les céréales (mil maïs) et les légumineuses (arachides, niébé et soja)	26-27 octobre 2023	Présentation des normes Echanges	ABNORM PAM

2.4. Exécution des projets

2.4.1. Projet Transition vers une Agro écologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA)

Le programme TAPSA a connu au cours de l'année 2023 la poursuite de la mise en œuvre des activités de sa deuxième phase. En effet au regard des performances satisfaisantes engrangées au cours de l'exécution de sa phase 1, le projet TAPSA a été renouvelé afin de contribuer à un renforcement des acquis et à l'élargissement de ses actions. Pour le compte de l'année 2023, d'importantes actions ont été menées allant de l'appui à la production

agroécologique du niébé au renforcement des bois sacrés en passant par le renforcement des capacités des acteurs.

La Coopérative Viimbaore/Naam appui des producteurs issus de 06 unions dans la production agroécologique du niébé à travers le renforcement de leurs capacités techniques, matérielles et organisationnelles. A ce titre, 25 producteurs dont 09 femmes de 05 unions membre de la coopérative ont bénéficié de kit de matériels de production composés de pioche, de fourche, pelle, râteau, etc. Ces kits visent à renforcer les capacités matérielles des producteurs et faciliter leurs activités de production de compost notamment.

Concernant le renforcement des capacités techniques, le projet a mis en place un champ école afin de procéder à des démonstrations des techniques de production et y organiser deux visites commentées au profit de 15 producteurs. Ainsi, un champ école a été réalisé à dans le village de Oula dans la province du Yatenga. D'une superficie de 600 m², le champ a été divisé en trois parcelles de production d'une superficie de 200 m² chacune sur lesquelles ont été produite du niébé avec diverses techniques et variétés de semence. A l'issu des activités sur le site il ressort les principaux constats suivants : les pratiques agroécologiques permettent une meilleure résistance aux poches des sécheresses (stress hydrique) et d'avoir de meilleurs rendements contrairement aux pratiques conventionnelles.

Afin d'optimiser et accroître l'impact des actions de suivi rapproché des animateurs endogènes au profit des producteurs, le TAPSA a organisé une session de formation théorique et pratique à leur profit. Cette session qui s'est tenu à Ouahigouya a permis de renforcer les capacités techniques des animateurs sur la production et l'utilisation optimale des bios intrants.

La protection et la reforestation des bois sacrés constituent une des activités phares du projet TAPSA. Pour le compte de l'année 2023, il a été procéder d'une part au renforcement du bois sacré déjà existant de Bougouré et à la mise en place d'un nouveau bois sacré à Boursouma dans l'inion de Oula d'autre part. En effet, des activités de reforestation (reboisement) et de restauration des sols à travers notamment la réalisation de cordons pierreux afin de ralentir l'érosion du sol ont été menées sur le site de Bougouré. Quant au nouveau site (site de Boursouma) identifié au cours de l'année, il a été clôturé avec du grillage et reboisé avec des plantes utilitaires.

Dans le cadre des sensibilisations pour l'adoption des pratiques agroécologiques et la consommation des produits agroécologiques, des émissions radiophoniques ont été réalisées sur la radio Voix du Paysan. Les difficultés rencontrées sont le déplacement limité qui ne permet pas de mener les activités.

2.4.2 **Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC)**

Débuté en 2021, le Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC) est arrivé à son terme au cours de cette année 2023 après un avenant d'un mois. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet et conformément à son plan d'action il était prévu la réalisation d'activités concourant à l'atteinte de ses objectifs. Ainsi, des activités de formation, de reboisement, d'aménagement de site agroforestiers et maraichers ont été menés au profit des bénéficiaires du projet dans les deux communes d'intervention (Gomponsom et Bassi).

➤ **Suivi des activités de production sur le site maraîcher de Lintiba**

Des missions terrain organisé par l'équipe projet ont permis de s'imprégner du niveau de la valorisation de la formation reçue par les bénéficiaires, les problèmes rencontrés et échanger sur les pistes de solutions. Lors de ces missions l'équipe a pu assister au retournement de la fumure organique réalisée pendant la formation à Lintiba et procéder à la correction des insuffisances constatées. Des échanges avec les femmes du site maraîcher de Lintiba, il ressort que l'activité leur offre des avantages multiples car elle permet d'améliorer leur nutrition et contribue de façon significative à l'augmentation de leur revenu. Au cours des deux mois de mise en œuvre elles ont déjà réalisé quatre récoltes dans chacune des spéculations. A noter qu'une partie de la production du périmètre est consommée dans les ménages et une partie est vendue sur les marchés locaux afin d'améliorer le pouvoir d'achat et les revenus des ménages. Les principales cultures pratiquées sont la laitue, l'oseille, le niébé, le gombo.



*Plants d'oseilles en Mai 2023 à Lintiba
en Mai 2023*

Plants de gombo à Lintiba

Des difficultés ont été relevées par les bénéficiaires à savoir que l'eau n'arrive pas au niveau de deux bassins qui sont un peu éloignés du forage. A les entendre c'est la technique utilisée qui entraîne cette situation. Une réorganisation de la technique a été faite afin de permettre le remplissage de tous les quatre bassins.

➤ **Réception des forages manuels et solaires.**

Au cours de cette année une équipe de la Coopérative Viimbaore/Naam a effectué des missions sur les sites agroforestiers et maraichers dans les communes de Bassi ainsi que Gomponsom afin de procéder à la réception des forages manuels et solaires réalisés sur ces

sites au profit des bénéficiaires. La réception s'est faite sur les sites concernés en présence d'une équipe de la Coopérative Viimbaore/Naam ; partenaire de mise en œuvre du projet, de la logistique d'Oxfam, des Comités Villageois de Développement (CVD), des bénéficiaires et d'un superviseur de l'entreprise. A l'issue des visites, l'équipe a constaté l'exécution des travaux et l'état des ouvrages conforme aux prescriptions techniques. Des essais de pompage ont été faits par les bénéficiaires. Les forages ne présentant aucune anomalie, l'équipe a donc procédé à la réception des ouvrages.



Forage manuel du site de Guiri-Guiri commune de Bassi en Septembre 2023



Forage manuel du site de Nioniongo commune de Gomponsom en Septembre 2023



Forage du site de de Tinkolga commune de Gomponsom en Juillet 2023



Forage solaire du site maraîcher de Lintiba commune de Bassi en Juillet 2023



Visite des bassins sur le site maraîcher de Gomponsom en Juillet 2023

A l'issue de la réception, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction quant aux ouvrages réalisés. Cela leur permettra de mener des activités de maraîchage et d'améliorer leur revenu ainsi que leur nutrition en saison sèche avec l'utilisation des feuilles fraîches.

Il faut saluer l'engagement des Comités Villageois de Développement dans la mise en œuvre du projet. Ces derniers ont suivi de près la réalisation des forages sur les sites concernés. Ils ont fourni également des informations sur les activités réalisées sur le terrain par les

bénéficiaires et facilité les déplacements à travers des avertissements sur l'évolution de la situation sécuritaire lors des sorties terrains.

➤ **Reboisement sur les sites agroforestiers**

Le mois d'Août a été mis à profit pour mener des activités de reboisement sur les treize sites agroforestiers du projet PARC issus des communes de Bassi et Gomponsom en remplacement des plants qui n'ont pas survécus au cours de l'année 2022. Au total **1 830** plants dont **1 245** pour les **sept (07)** villages de la commune de Gomponsom et **585** plants pour les six **(06)** villages de la commune de Bassi ont été acquis et mis en terre au cours de l'année par les bénéficiaires sous la supervision d'une équipe de la Coopérative Viimbaore/Naam. Ces plants sont composés de **12 espèces** agroforestières dont le baobab, le néré, l'Acacia Macrostachya, le karité, le raisin, le tamarinier, le jujubier, Faiderbia albida, le dattier du désert, le prunier d'Afrique, le pegnenga et le moringa.

Lors de ces missions, les bénéficiaires ont émis la volonté de mener des activités de maraîchage sur les sites vu la disponibilité de la ressource en eau. Les CVD présents ont invité les bénéficiaires à s'investir davantage et à mettre un accent particulier sur la protection des plants reboisés car pour eux celui qui plante un arbre n'a pas vécu inutile. Ils ont apprécié le choix des espèces car celles-ci répondent, entre autres, à une utilité alimentaire (baobab très prisé, le néré, le karité en voie de disparition) et thérapeutique (moringa, Acacia Nilotica etc) mais aussi de la taille des plants qui sont acceptables par rapport aux années antérieures. Les bénéficiaires nous ont rassuré que des dispositions sont prises pour l'entretien et la protection des plants mis en terre.



Mise en terre d'un plant de baobab sur le site de Baniou, commune de Gomponsom en Août 2023



Mise en terre d'un plant de penega sur le site de Tougouya Koko, commune de Bassi en Août 2023

Les difficultés comme la divagation des animaux sur les parcelles reboisées, le manque d'eau sur les sites de Bassi, Kéra-Douré de la commune de Bassi et Zambelé 1, Nayalgué 3 de la commune de Gomponsom ont perdurer. Des propositions ont été faites pour le renforcement des clôtures afin d'empêcher l'accès aux animaux. L'équipe leur a demandé de mettre l'accent sur l'entretien de la haie vive qui une fois bien reprise renforcera la clôture.

➤ **Suivi et accompagnement technique des femmes et des jeunes**

Des missions de suivi des activités de reboisement après la plantation dans les six villages de la commune de Bassi du 23 Septembre au 1er Octobre 2023 et du 21 au 25 Octobre 2023 dans les sept villages de la commune de Gomponsom. L'objectif de ces missions était d'évaluer le niveau de reprise des plants après la plantation ainsi que la haie vive sur les sites agroforestiers et apporter des conseils aux bénéficiaires pour l'entretien et la protection des plants. Les missions se sont déroulées en présence du CVD de chaque village ou son représentant et des bénéficiaires. Après évaluation le nombre de plants dans les six villages de la commune de Bassi est estimé à 1 920/ 2 000 soit un taux de survie de 96%. Dans la commune de Gomponsom le nombre est de 1 895 soit un taux de 94,75%. Le nombre d'espèces disponible est de 14 par commune. Ce taux est jugé acceptable vu les difficultés rencontrées sur les sites (accès des animaux sur les sites, manque d'eau sur les sites des villages de Bassi, Kéra-Douré, Zambelé 1 et Nayalgué 3) et les bénéficiaires ont été appelés à plus d'engagement pour assurer l'entretien des plants.

➤ **Accompagnement et formation au marketing et recherche des marchés**

Une mission de supervision a été organisé lors de la formation des bénéficiaires en technique de marketing, de recherche de marché et accompagnement en gestion et structuration organisationnelle le 27 Octobre 2023 à Lintiba. L'objectif de cette mission est de s'assurer de la présence effective des formateurs et des bénéficiaires pendant la formation et du bon déroulement des activités. Les thèmes développés durant la formation ont été entre autres : présentation des résultats de l'étude de marchés des produits maraîchers dans la commune de Lintiba, les techniques d'élaboration d'un compte d'exploitation, les différents documents de gestion à élaborer, les principes de la vie associative, etc.

➤ **Atelier de capitalisation du projet PARC**

Les 4, 5 et 6 Octobre 2023 s'est tenu l'atelier de capitalisation du projet à Yako. L'objectif était de faire la capitalisation des activités du projet réalisées dans les communes de Bassi et Gomponsom, de tirer les apprentissages et les leçons apprises pour une meilleure intervention. Il a connu la participation des bénéficiaires directs du projet, des partenaires de mise en œuvre du projet, des Comités Villageois de Développement, des chefs coutumiers, des représentants des services techniques de l'agriculture et de l'environnement, et enfin les membres des Délégations Spéciales des deux communes. Durant trois jours, chaque

partenaire de mise en œuvre a présenté le bilan des activités réalisées en lien avec le foncier, l'agroforesterie et le maraîchage mais aussi l'activisme climatique. Chaque présentation a été suivie de travaux de groupes durant lesquels les participants ont échangé sur les acquis et les difficultés liées à la mise en œuvre des activités du projet et formulées des recommandations pour les interventions futures.

➤ **Atelier de clôture du projet**

La clôture du projet est intervenue le 30 Octobre 2023 dans la salle de Conférence de l'hôtel Ouindyidé à Ouagadougou. L'objectif de l'atelier de clôture est de rendre compte de la mise en œuvre des activités du projet aux parties prenantes, promouvoir les apprentissages et de projeter ces apprentissages vers des futures activités et initiatives. Elle a connu la participation des bénéficiaires directs du projet, des partenaires de mise en œuvre du projet, des Comités Villageois de Développement, des chefs coutumiers, des représentants des services techniques de l'agriculture et de l'environnement, et enfin les membres des Délégations Spéciales des deux communes. À cette date, quelques résultats engrangés font état de 40 ha mis sous exploitation agroforestières, 02 ha aménagés pour le maraîchage au profit de 60 femmes, 400 bénéficiaires formés dans le domaine de l'agroforesterie et d'agriculture résiliente au climat, 400 jeunes et femmes activistes formés sur le leadership environnemental et le plaidoyer, une Cellule d'Interpellation citoyenne mise en place dans chaque commune etc.

➤ **Quelques résultats atteints du projet**

Activités/Actions	Résultats atteints	Commentaires/Observations
Ciblage des villages et des bénéficiaires	- Villages ciblés : 13 villages dont Gomponsom (07 villages) et Bassi (06 villages) - 400 bénéficiaires pour les sites agroforestiers - 60 bénéficiaires pour les sites maraichers	
Aménagement des sites	- 17 sites agroforestiers aménagés (clôture barbelées/grillagées d'une superficie totale de 40 ha - 03 sites maraichers aménagés (clôture grillagée) d'une superficie totale de 03 ha	
Réalisation de points d'eau	- 12 puits positifs busés réalisés à Gomponsom - 09 forages dont (04 forages PMH et 01 forage PEA) à Bassi et (03 forages PMH et 01 PEA) à Gomponsom	- 04 puits négatifs dans les villages de Zambélé, Nayalgué et Baniou dans la commune de Gomponsom - 04 puits à Tougouya koko, Bassi et Lintiba dans la commune de Bassi
Equipements	- Equipements mis à disposition : 80 pioches, 15 brouettes, 132 arrosoirs, 160 paires de gants, 37 barres à mine, 40 secataires, 20	

Activités/Actions	Résultats atteints	Commentaires/Observations
	machettes, 53 pelles, 14 décamètres pliables et 400 dabas	
Reboisement	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement : 8247 plants de 13 espèces mis en terre dont 3970 plants à Bassi et 4 277 plants à Gomponsom - Taux de reprise : 95% à Bassi et 94% à Gomponsom au 30 octobre 2023 - Haie vive mise en place autour des parcelles 	
Renforcement des capacités et accompagnement technique et organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> - 400 bénéficiaires dont 155 jeunes filles, 172 femmes et 73 jeunes garçons formés en techniques d'agroforesterie, agriculture résiliente au climat et CES/DRS - 120 femmes bénéficiaires formées en technique de maraichage agroécologique - 336 bénéficiaires dont 19 hommes et 317 femmes formés en technique de compostage - 460 bénéficiaires sur la mise en place des pépinières et de la haie vive 	
Impact sur les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - 25 000 FCFA mensuel au minimum par femmes sur les sites maraichers - 12 500 FCFA mensuel au minimum par bénéficiaires sur les sites agroforestiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Ventes de feuilles, arachides et graines d'oseilles produites sur les sites rapportent des revenus aux bénéficiaires - Ces productions permettent d'améliorer la nutrition des ménages des bénéficiaires

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS PROPOSEES ET PERSPECTIVES

Les difficultés majeures rencontrées lors de la mise en œuvre des activités 2023 sont de plusieurs ordres. Les plus marquantes sont :

- Dégradation de la situation sécuritaire entraînant la limitation du suivi terrain des GSA par l'équipe et surtout les activités de recouvrement,
- Augmentation des charges d'approvisionnement constatée au niveau des GSA due au prix élevé du transport
- Le faible remboursement des fonds par les GSA
- Le pillage du GSA de Nongfairé par les hommes armés non identifiés ;
- Isolement de certaines localités du fait du blocus imposé par les hommes armés ;
- Déplacement massif de population ;
- Ralentissement des activités des Unités de Transformation Céréales (UTC),

- Mauvais état des bâtiments.

Le plan d'action de la Coopérative prévoit les activités suivantes pour l'année 2024 :

- Tenue des instances de gouvernance,
- Appui à l'approvisionnement des GSA et des magasins de transits en produits alimentaires,
- Appui au CoGes à la diversification des denrées approvisionnées,
- Organisation des bourses d'échanges des produits alimentaires,
- Appui à la commercialisation des GSA en produits alimentaires et à la recherche de partenaires commerciaux,
- Octrois des fonds de roulement
- Mobilisation des acteurs locaux pour l'entretien et la rénovation des bâtiments
- Renforcement des compétences des acteurs,
- Appui à la production agroécologique du niébé,
- Elaboration de la stratégie genre ;
- Suivi des unités de transformation des céréales etc.

CONCLUSION

Au cours de l'année 2023, la coopérative a poursuivi la mise en œuvre de ses actions dans un contexte sécuritaire difficile qui a eu un impact sur les résultats engrangés. Malgré le contexte difficile, les acteurs se sont mobilisés pour contribuer à une réponse efficace face à la crise sécuritaire et humanitaire en rendant disponible les denrées pour les populations qui sont encore dans les villages. En dépit de l'insécurité dans les zones d'activités, les résultats atteints au cours de l'année 2023 sont globalement satisfaisants avec un taux d'exécution physique de **89,31%**. Cependant, l'équipe technique et le CA doivent œuvrer à trouver les bonnes stratégies pour recouvrer les fonds en souffrance au sein des GSA difficiles d'accès. La perte de ces sommes pourrait porter des préjudices importants aux octrois futurs. Des efforts restent à faire par l'ensemble des acteurs afin d'améliorer ces résultats notamment les remboursements de fonds de roulement au cours de la nouvelle campagne 2023-2024. Le suivi des stocks restants et l'accompagnement des GSA dans la vente de ces stocks, sont également des défis à relever pour la coopérative en 2024.

Annexes

Annexe 1 : Synthèse des approvisionnements

Synthèse générale des approvisionnements					
NATURE		Poids (kg)	Quantité (sacs)	Prix moyen unitaire	Montant en FCFA
Produits céréaliers alimentaires (en sacs)	sorgho (100kg)	348 000	3 480	29202,9325	101 626 205
	petit mil (100kg)	49 800	498	25227,51	12 563 300
	maïs (100kg)	636 500	6 365	27894,3284	177 547 400
	riz (50kg)	23 550	471	20378,9809	9 598 500
Sous-total Produits céréaliers		1 057 850			301 335 405
Protéagineux	niébé (100kg)	121 300	1 213	26933,0998	32 669 850
	pois de terre(100kg)	400	4	39 063	156 250
Sous-total Protéagineux		121 700			32 826 100
Oléagineux	arachide (100kg)	37 700	377	20627,8117	7 776 685
	Arachide decortiqué (100 kg)	3 000	30	35 000	1 050 000
	sesame (100kg)	1 800	18	57500	1 035 000
Sous-total Oléagineux		42 500			9 861 685
Produits alimentaires non céréaliers	oseille (100kg)	8 100	81	22082,0988	1 788 650
	Tourteaux (50 kg)	101 000	2 020	14160,8911	28 605 000
	son (50kg)	30 000	600	4166,66667	2 500 000
	Kari(100kg)	200	2	63000	126 000
	feuille baobab (80kg)	1 600	20	6000	120 000
	Bissap (50 kg)	250	5	17 750	88 750
	Kapock (100 kg)	3 000	30	33366,6667	1 001 000
	oignon (50kg)	2 350	47	10000	470 000
	Gari (100 kg)	1 000	10	55000	550 000
	huile (en bidon de 20kg)	2 200	110	22818,1818	2 510 000
	Pain de singe (100 kg)	500	5	85000	425 000
	igname (4kg)	800	200	900	180 000
	sucre (50kg)	1 500	30	30000	900 000
Sous-total Produits non céréaliers		152 500			39 264 400
TOTAL		1 374 550			383 287 590

Annexe 2 : Synthèse des ventes annuelles

Synthèse par produits ventes						
31-déc-23						
NATURE		Poids (kg)	Quantité (sacs)	Prix moyen unitaire	Montant en FCFA	Nombre clients
Produits céréaliers alimentaires (en sacs)	sorgho (100kg)	314 700	3 147	33301,95742	104 801 260	4 982
	petit mil (100kg)	29 500	295	27623,38983	8 148 900	782
	maïs (100kg)	616 600	6 166	24499,43237	151 063 500	10 460
	Riz (50 kg)	23 550	471	21884,28875	10 307 500	1 005
Sous-total Produits céréaliers		984 350			274 321 160	17 229
	Niébé (100 kg)	107 000	1 070	28 755	30 767 600	392
	Pois de terre (100 kg)	2 900	29	43 621	1 265 000	2
Sous-total Protéagineux		107 000			32 032 600	394
Oléagineux	arachide (100kg)	53 200	532	19626,59774	10 441 350	1 866
	sesame (100kg)	6 600	66	67390,15152	4 447 750	10
Sous-total Oléagineux		59 800			14 889 100	1 876
Produits alimentaires non céréaliers	oseille (100kg)	2 300	23	28826,08696	663 000	187
	feuille baobab (80kg)	1 680	21	10171,42857	213 600	135
	Sucre (50 kg)	1 500	30	31000	930 000	30
	Sons (50 kg)	30 000	600	4 833	2 900 000	302
	Oignon (50kg)	2 350	47	52 777	2 480 500	141
	Soja (100 kg)	2 900	29	38 155	1 106 500	80
	Kari (100 kg)	200	2	40000	80 000	20
	Gari (100 kg)	1 000	10	60000	600 000	9
	Pain de singe (100 kg)	500	5	100120	500 600	87
	Tourteaux (50kg)	97 100	1 942	14930,7415	28 995 500	1 393
	lgname (4 kg)	800	200	1 000	200 000	70
	Kapock (100kg)	2 900	29	41082,75862	1 191 400	497
	Huile (20 kg)	2 200	110	24 000	2 640 000	200
	Poudre de néré (25 kg)	50	2	5500	11 000	26
Sous-total Produits non céréaliers		145 480			42 512 100	3 177
TOTAL		1 296 630			363 754 960	22 676

Annexe 3 : Synthèse des stocks restant

Synthèse des stocks disponibles par produits				
31-déc-23				
NATURE		Poids (kg)	Quantité (sacs)	Valeur du stock
Produits céréaliers alimentaires (en sacs)	sorgho (100kg)	28 800	288	9 694 800
	petit mil (100kg)	24 400	244	6 887 500
	maïs (100kg)	60 200	602	13 804 500
	Riz (50 kg)	200	4	130 000
Sous-total Produits céréaliers		113 600		30 516 800
Protéagineux	niébé (100kg)	20 400	204	6 769 500
	Pois de terre (100kg)	1 500	15	750 000
Sous-total Protéagineux		21 900		7 519 500
Oléagineux	arachide (100kg)	4 400	44	1 263 700
Sous-total Oléagineux		4 400		1 263 700
Produits alimentaires non céréaliers	oseille (100kg)	7 300	73	1 678 500
	Tourteaux (50kg)	4 950	99	1 357 500
	Bissap (50kg)	250	5	88 750
	Kapock (100 kg)	100	1	40 000
Sous-total Produits non céréaliers		12 600		3 164 750
TOTAL		152 500		42 464 750

Annexe 4 : Synthèse des octrois de la campagne 2021-2022

CAMPAGNE 2022-2023 N° 20				
Octroi Fonds de roulement GSA				
Prov.	Unions	GSA		Montant accordé
Bam	Kongoussi	Kongoussi		10 000 000
		Pogoro	Kangaré	6 000 000
			Igondega	4 500 000
			Ouittenga	4 500 000
	Tikaré		Dafiré	4 000 000
			Oui	1 500 000
			Rouni	1 500 000
	Zimtenga		Tangporé	7 000 000
			Komsilga	6 500 000
			Zimtenga	15 000 000
Kadiogo	Koubri	Boussouma	3 500 000	
		Koubri	2 500 000	
		Tansablego	2 000 000	
Kossi	Doumbala	Ramatoulaye		5 500 000
Lorum	Ouidigui	Kobo	2 000 000	
		Tifélé	2 000 000	
		Sirfou	2 000 000	
	Titao	Todiam	4 250 000	
Passoré	Bagaré	Tanghin	2 000 000	
	Bokin	Bokin	3 000 000	
	Gomponsom	Gomponsom	6 000 000	
	Yako	Rallo	2 000 000	
		Songpelsé	3 000 000	
Yako		7 000 000		
Soum	Kelbo	Gasseliki	25 000 000	
		Kelbo	15 000 000	
Sourou	Kiembara	Kirio	6 500 000	
Yatenga	Barga	Dinguiri	3 000 000	
		Sabouna	3 000 000	
		Tèbla	3 500 000	
	Kaïn	Yensé	3 000 000	
	Koumbri	Pogoro silmimossir	11 000 000	
		Tavoussé	3 875 000	
	Kossouka	Kangrin	2 000 000	
		Kossouka	3 000 000	
		Samtaga	3 000 000	
	Namissiguima	Faougodo	12 000 000	
		Namissiguima	8 000 000	
		Noogo	5 000 000	
	Oula	Bouro	1 500 000	
		Boursma	6 500 000	
		Nongfaïré	7 000 000	
		Oula	5 000 000	
	Rambo	Koungo	10 000 000	
	Séguénéga	Guibou	2 000 000	
		Kelgnaba	4 000 000	
		Séguénéga	4 000 000	
	Somiaga	Bembla	3 000 000	
		Monpelguin	4 500 000	
		Ramessé	7 000 000	
Sissamba		3 500 000		
Tangaye	Goko	5 000 000		
	Kouba	4 500 000		
	Mèra	4 500 000		
	Tougué	3 000 000		
Thiou	Bango	7 000 000		
Zogoré	Kalo	1 000 000		
	Kouka banco	7 000 000		
	Ninga	5 000 000		
Zondoma	Bassi	Téonsgo	2 500 000	
		Bassi	3 000 000	
		Guiri-Guiri	5 000 000	
	Gourcy	Taslima	1 500 000	
		Noungou	3 000 000	
Magasins		Stock central	10 100 000	
Total GSA		65		334 225 000

Annexe 5 : Remboursement des fonds de roulement

TABLEAU DE SYNTHESE DES REMBOURSEMENTS FDR								
Date : 31/12/2023								
Années d'octroi	Montant octroyé	Nbre de GSA bénéficiaire	Intérêts	Capital + intérêts	Remboursements effectués	Reste à recouvrer	Taux de Recouvrement	A recouvrer
1ère campagne (2003-2004)	30 320 000	60	1 002 297	31 322 297	31 325 499	-3 202	100,01%	-0,01%
2ème campagne (2004-2005)	88 593 750	140	4 987 657	93 581 407	93 236 128	345 279	99,63%	0,37%
3ème campagne (2005-2006)	192 951 845	210	12 029 584	204 981 429	204 241 861	739 568	99,64%	0,36%
4ème campagne (2006-2007)	238 520 240	174	14 331 862	252 852 102	252 155 745	696 357	99,72%	0,28%
5ème campagne (2007-2008)	310 237 860	189	18 384 563	328 622 423	325 134 087	3 488 336	98,94%	1,06%
6ème campagne (2008-2009)	327 084 875	155	20 932 335	348 017 210	347 476 644	540 566	99,84%	0,16%
7ème campagne (2009-2010)	311 602 320	174	18 431 781	330 034 101	323 237 193	6 796 908	97,94%	2,06%
8ème campagne (2010-2011)	580 516 345	177	44 534 924	625 051 269	608 151 770	16 899 499	97,30%	2,70%
9ème campagne (2011-2012)	894 761 575	208	69 088 684	963 850 259	897 145 637	66 704 622	93,08%	6,92%
10ème campagne (2012-2013)	726 705 700	153	52 924 868	779 630 568	768 827 430	10 803 138	98,61%	1,39%
10ème campagne reconduit (2013-2013)	236 565 823	68	13 449 455	250 015 278	105 557 290	144 457 988	42,22%	57,78%
11ème campagne (2013-2014)	388 259 750	112	27 590 833	415 850 583	360 197 465	55 653 118	86,62%	13,38%
12ème campagne (2014-2015)	290 990 000	77	12 064 858	303 054 858	298 579 889	4 474 969	98,52%	1,48%
13ème campagne (2015-2016)	463 057 000	125	24 565 533	487 622 533	454 689 836	32 932 697	93,25%	6,75%
14ème campagne (2016-2017)	604 394 895	175	31 708 435	636 103 330	609 696 838	26 406 492	95,85%	4,15%
15ème campagne (2017-2018)	1 410 141 650	256	77 723 978	1 487 865 628	1 176 749 893	311 115 735	79,09%	20,91%
16ème campagne (2018-2019)	920 244 500	167	50 029 107	970 273 607	608 471 967	361 801 640	62,71%	37,29%
17ème campagne (2019-2020)	225 660 000	55	10 835 984	236 495 984	225 374 174	11 121 810	95,30%	4,70%
18ème campagne (2020-2021)	284 269 000	60	14 002 064	298 271 064	279 693 112	18 577 952	93,77%	6,23%
19ème campagne (2021-2022)	323 600 000	64	18 685 293	342 488 232	314 245 213	28 243 019	91,75%	8,25%
20ème campagne (2022-2023)	334 225 000	65	18 349 013	352 574 013	204 016 483	148 557 530	57,86%	42,14%
TOTAUX	9 182 702 128		555 653 108	9 738 558 175	8 488 204 154	1 250 354 021	87,16%	12,84%

Annexe 6 : Bilan annuel 2023

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
Axe 1 : APPROVISIONNEMENT ET COMMERCIALISATION DES GSA ET MAGASINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES					
R 1 : Les GSA s'approvisionnent et commercialisent des produits alimentaires à des conditions favorables et s'adaptent au contexte actuel	A-1.1 Approvisionnement en produits alimentaires				
	A.P. 1.1.1: Appui à l'approvisionnement des GSA en produits alimentaires	1.1.1.1	Organiser les GSA à identifier le mode d'approvisionnement approprié	Réalisé	Approvisionnement des GSA à partir du magasin central (GSA de Todiam délocalisé à Titao)
		1.1.1.2	Identifier et accompagner les sites des GSA déplacés	Réalisé	Une vingtaine de GSA ont fonctionné étant déplacé (unions de Ouindigui, Pogoro, Kaïn, Pogoro, Tangaye, Namissiguima, Koumbri, Zimtenga, Titao)
		1.1.1.3	Identification des magasins de transit	Réalisé	
		1.1.1.4	Etablissement des contrats et signature	Réalisé	
		1.1.1.5	Réception des stocks	Réalisé	
		1.1.1.6	Mettre en œuvre les mécanismes de contrôle des stocks à tous les niveaux	Réalisé	
		1.1.1.7	Identifier et diversifier les fournisseurs potentiels (OP, producteurs et commerçants)	Réalisé	
		1.1.1.8	Identifier et diversifier les transporteurs professionnels et contractualiser avec eux	Réalisé	
		1.1.1.9	Suivi et appui-conseil aux GSA	Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
	A.P. 1.1.2 Appui à l'approvisionnement des magasins de transits	1.1.2.1	Identifier les besoins des GSA et des structures humanitaires et des Mairies	Réalisé	
		1.1.2.2	Identifier les fournisseurs et transporteurs potentiels	Réalisé	
		1.1.2.3	Signatures des contrats d'achats et de transport des denrées	Réalisé	03 contrats signés
		1.1.2.4	Suivi de la mise en œuvre	Réalisé	
	A.P. 1.1.3 Appui au CoGes à la diversification des denrées approvisionnées	1.1.3.1	Sensibiliser et valoriser la diversification des produits alimentaires	Réalisé	
		1.1.3.2	Identifier des zones et des fournisseurs des produits de diversifications	Réalisé	
		1.1.3.3	Suivi de la mise en œuvre de la diversification dans les GSA	Réalisé	
	A.P. 1.1.4 Organisation des bourses d'échanges des produits alimentaires	1.1.4.1	Identifier les conditions de réalisation	Réalisé	
		1.1.4.2	Valider et planifier l'activité	Réalisé	
		1.1.4.3	Identifier et convoquer les participants	Non Réalisé	
		1.1.4.4	Réaliser la Bourse	Non Réalisé	Au regard des difficultés de déplacements (blocus, mines, etc.) l'activité n'a pas pu être tenue.
		1.1.4.5	Evaluer l'activité (dont impact sur l'approvisionnement des GSA)	Non Réalisé	
		1.1.5.1	Suivi des quantités et la qualité des produits approvisionnés	Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
	A.P. 1.1.5 Suivi de la collecte des produits et l'approvisionnement des GSA	1.1.5.2	Suivi des prix sur le marché	Réalisé	
	A-1.2 Renforcer la commercialisation des produits alimentaires				
	A.P. 1.2.1 Appui à la commercialisation des GSA en produits alimentaires	1.2.1.1	Sensibiliser les CoGes sur la fixation des prix	Réalisé	
		1.2.1.2	Suivi et appui-conseil aux GSA sur la commercialisation	Réalisé	
	A.P. 1.2.2 Recherche de partenariats commerciaux auprès des communes et des acteurs humanitaires	1.2.2.1	Identifier des partenaires commerciaux	Réalisé	
		1.2.2.2	Plaidoyer auprès des communes et des acteurs humanitaires	Non Réalisé	
		1.2.2.3	Elaborer des offres techniques	Réalisé	
	A.P.1.2.3 : Suivi de l'évolution des prix des denrées alimentaires sur les marchés	1.2.3.1	Identifier les zones de collecte d'information des prix sur les marchés	Réalisé	
1.2.3.2		Diffuser les prix des marchés (hebdomadaire) par Whatsapp	Réalisé		
R 2 : Les différentes entités (GSA et Magasins) disposent des moyens financiers nécessaires pour accomplir leurs missions et les utilisent de manière optimale	A.P. 2.1.1 : Financement des GSA et des magasins de transits	2.1.1.1	Réception et enregistrement des demandes des GSA	Réalisé	
		2.1.1.2	Financement des GSA	Réalisé	
		2.1.1.3	Financement des magasins de transits	Réalisé	
	A.P.2.1.2 : Octrois des fonds de roulement	2.1.2.1	Réviser et actualiser les critères d'attribution des fonds et les procédures d'octroi	Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
		2.1.2.2	Actualiser le cycle du financement et le contrat d'endettement	Non Réalisé	
		2.1.2.3	Réunir le Comité d'octroi pour statuer sur les demandes	Réalisé	
		2.1.2.4	Quitus du conseil d'administration	Réalisé	
		2.1.2.5	Etablir les contrats en deux exemplaires et les signer sur zones	Réalisé	
		2.1.2.6	Décaisser les fonds de roulement	Réalisé	
		2.1.2.7	Informers les autorités locales des fonds reçu par union	Non Réalisé	
	A.P. 2.1.3 : Suivi des fonds de roulement	2.1.3.1	S'assurer de la bonne utilisation du fonds de roulement	Réalisé	
		2.1.3.2	Procéder aux recouvrements des FdR	Réalisé	
		2.1.3.3	Stimuler les remboursements anticipés	Réalisé	
		2.1.3.4	Evaluer la campagne de financement	Réalisé	
	A.P.2.1.4 : Appui des CoGes sur la gestion et la mobilisation des fonds propres	2.1.4.1	Sensibiliser les GSA sur la gestion financière	Réalisé	
		2.1.4.2	Appui des CoGes sur la gestion et la mobilisation des fonds propres	Réalisé	
		2.1.4.3	Sensibiliser les GSA à rechercher d'autres sources de financement	Réalisé	
Axe 3 : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS ADEQUAT POUR LES GSA					
R 3 : Les différentes entités (GSA et Magasins) disposent des	A.P. 3.1.1 : Mobilisation des acteurs locaux pour	3.1.1.1	Faire un état des lieux des capacités de stockage des GSA et magasins de stockage	Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
infrastructures et équipements adéquats	l'entretien et la rénovation des bâtiments	3.1.1.2	S'assurer de la rénovation et de l'entretien des magasins et de l'implication effective des Unions et des groupements dans la rénovation et l'entretien	Réalisé	
		3.1.1.3	Sensibiliser les comités de gestion pour l'acquisition des équipements sur fonds propres	Réalisé	
	A.P. 3.1.2 Appui la recherche de partenaires pour la construction et l'équipement de nouveaux bâtiments	3.1.2.1	Indentification de potentiels partenaires	Réalisé	
		3.1.2.2	Rencontres et échanges avec les partenaires pour la construction de bâtiments et acquisition des équipements	Réalisé	
		3.1.2.3	Sensibilisation des CoGes à la recherche des partenaires pour la construction/réhabilitation des bâtiments	Réalisé	
	Axe 4 : FORMATION APPUI CONSEILS AUX COGES				
R.4 : Les différentes entités (greniers, centres de collecte, UA) disposent des ressources humaines nécessaires et formées pour accomplir leurs missions	A.P. 4.1.1 : Formation des acteurs sur les normes de qualité	4.1.1.1	Elaboration des termes de références	Non Réalisé	Contrainte budgétaire
		4.1.1.2	Identification du formateur et des participants	Non Réalisé	
		4.1.1.3	Déroulement de la formation	Non Réalisé	
	A.P. 4.1.2 Renforcement des compétences des CoGes sur l'approvisionnement et le stockage	4.1.2.1	Formation par les pairs	Réalisé	
		4.1.2.2	Identification des formateurs des CoGes	Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
	A.P. 4.1.3. Renforcement des compétences sur la gestion financière	4.1.2.3	Déroulement de la formation	Réalisé	
		4.1.3.1	Formation par les pairs sur la gestion financière	Réalisé	
		4.1.3.2	Identification des formateurs des CoGes	Réalisé	
		4.1.3.3	Déroulement de la formation	Réalisé	
	A.P. 4.1.4. Renforcement des compétences techniques des organes de la coopérative et de l'Unité Technique	4.1.4.1	Choix des thèmes de formation	Réalisé	
		4.1.4.2	Elaboration des termes de références	Réalisé	
		4.1.4.3	Choix des formateurs	Réalisé	
		4.1.4.4	Déroulement de la formation	Réalisé	
Axe 5 : PRODUCTION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES					
R.5.1 : Améliorer la production agro écologique du niébé pour renforcer la qualité de l'approvisionnement	A.P. 5.1.1 : Appui à la production agroécologique du niébé	5.1.1.1	Choix des producteurs	Réalisé	
		5.1.1.2	Dotation en semences	Réalisé	
		5.1.1.3	Suivi appui-conseil	Réalisé	
		5.1.1.4	Collecte des produits agroécologiques	Réalisé	
		5.1.1.5	Suivi de la collecte des produits	Réalisé	
		5.1.1.6	Recherche de marchés pour la vente des produits agroécologiques	Réalisé	
	A.P. 5.1.2 : Renforcement des capacités techniques des producteurs en agroécologie	5.1.2.1	Elaboration des termes de références	Réalisé	
		5.1.2.2	Choix des formateurs	Réalisé	
		5.1.2.3	Déroulement de la formation	Réalisé	
	A.P. 5.1.3 : Organisation des visites d'échanges des sites agroécologiques	5.1.3.1	Elaboration des termes de références	Réalisé	
		5.1.3.2	Identification du lieu, de la structure d'accueil	Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
		5.1.3.3	Identification des participants	Réalisé	
		5.1.3.4	Réalisation de la visite	Réalisé	
R. 5.2 : Améliorer les capacités des SCOOPS de transformation	A.P. 5.2.1 Création des SCOOPS de transformation des produits alimentaires	5.2.1.1	Rencontre d'information et de sensibilisation	Réalisé	
		5.2.1.2	Acquisition des équipements	Réalisé	
		5.2.1.3	Implantation de l'unité	Réalisé	
		5.2.1.4	Mise en place des comités de gestion	Réalisé	
		5.2.1.5	Formalisation des SCOOPS	Réalisé	
	A.P.5.2.2. Formation sur les techniques de transformation des produits alimentaires	5.2.2.1	Elaboration des termes de références	Réalisé	
		5.2.2.2	Choix du formateur	Réalisé	
		5.2.2.3	Déroulement de la formation	Réalisé	
	A.P. 5.2.3. Participations à des foires	5.2.3.1	Identification des opportunités de participation	Réalisé	
		5.2.3.2	Participation aux foires	Réalisé	
5.2.3.3		Evaluation de l'activité	Réalisé		
Axe 6: COHERENCE-PLAIDOYER ET PROMOTION DU GENRE					
R6: La Coopérative dispose d'un véritable réseau de GSA animés par des règles et des valeurs communes pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable	A.P. 6.1.1 Appui à la tenue des sessions des organes de la Coopérative (CA, CS, AG)	6.1.1.1	Validation rapport d'activités trimestriel	Réalisé	
		6.1.1.2	Organisation du Conseil d'Administration	Réalisé	
		6.1.1.3	Tenue du Conseil d'Administration	Réalisé	
		6.1.1.4	Validation du rapport d'activités annuel	Réalisé	
		6.1.1.5	Organisation de l'Assemblée Général	Réalisé	

Rapport annuel 2023 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2023

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
		6.1.1.6	Tenue de l'Assemblée Général	Réalisé	
		6.1.1.7	Tenue des rencontres CS	Réalisé	
	A.P. 6.1.2 Visibilité des actions de la coopératives : animation site web, brochure et documentations	6.1.2.1	Animation du site Web	Réalisé	
		6.1.2.2	Elaboration et mise à jour des brochures	Non Réalisé	
		6.1.2.3	Documentation et outils de communications	Réalisé	
		6.1.2.4	Gestion de la page Facebook et Whatsapp	Réalisé	
		6.1.2.5	Participation aux ateliers régionaux et nationaux	Réalisé	
		6.1.2.6	Participations aux ateliers SIA	Réalisé	
	A.P.6.1.3 : Collecte de données, rencontres et production de rapports	6.1.3.1	Analyse et traitement des données	Réalisé	
		6.1.3.2	Collecte des données	Réalisé	
		6.1.3.3	Suivi-appui et conseil (endogène)	Réalisé	
		6.1.3.4	Elaboration de rapport	Réalisé	
		6.1.3.5	Rencontre avec les animateurs	Réalisé	
		6.1.3.6	Rencontre hebdomadaire	Réalisé	
R 6.1: Améliorer la prise en compte du genre	A.P.6.1.4 : Elaboration de document stratégique genre	6.1.4.1	Elaboration des termes de références	Non Réalisé	En attente d'harmonisation des concepts en lien avec le genre
		6.1.4.2	Identification du cabinet	Non Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
dans les interventions de la Coopérative		6.1.4.3	Elaboration de documents genre	Non Réalisé	
R.6.2: La Coopérative se positionne sur le plan national et international et influence les politiques la concernant	A.P.6.1.5 : Coordination générale	6.1.5.1	Orientation stratégique, politique et vision de la Coopérative	Non Réalisé	
		6.1.5.2	Planification des activités	Réalisé	
		6.1.5.3	Consolidation et recherche de partenariat	Réalisé	
Exécution des projets					
Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC)					
R 1 : Des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques sobres en carbone sont adoptées par les jeunes et les femmes agricultrices et favorisent des opportunités socio-économiques	Caractérisation des parcelles	1111.5	Caractérisation des parcelles	Réalisé	
	Suivi de la réalisation des puits/forages	1121.1	Suivi de la réalisation des puits, forages sur les sites agroforestiers	Réalisé	
	Suivi et accompagnement technique des femmes et des jeunes	1122.1	Suivi et accompagnement technique des femmes et des jeunes	Réalisé	
	Etablissement des jardins et pépinières	1131.1	Etablissement des jardins et pépinières	Réalisé	
	Suivi de la réalisation des forages	1131.2	Suivi de la réalisation des forages sur les sites maraîchers	Réalisé	
	Formations sur le maraîchage	1131.3	Formations sur le maraîchage	Réalisé	

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Etat de réalisation	Observations
Transition vers une Agroécologie Paysanne au Service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA)					
R: Consolider et développer le soutien et l'accompagnement de la mise en œuvre d'initiatives locales, favorables à l'émergence de systèmes agricoles et alimentaires justes et durables	Fournir des kits matériels aux producteurs agroécologiques	OS1R1 -A3	Fournir des petits équipements (Pelles, pioches, râpeaux, fourche...) aux producteurs	Réalisé	
	Formation des animateurs endogènes sur les techniques de production AE	OS1R1 -D1	Formation de 5 animateurs endogène dans le but de leurs permettre d'assurer leurs rôle d'appui conseil de proximité. Une session de 3 jours (théorie et pratique)	Réalisé	
	Champs écoles	OS1R1 -A5	Mise en place d'un champ école paysan de production	Réalisé	
			Organisation de visite commentée au profit des producteurs AE	Réalisé	
	Appui à la participation à des foires	OS1R1 -C2	Appuyer les transformatrices pour leur participation à des foires	Réalisé	
	Protection et reforestation des bois sacrés	OS1R2 -B1	Mise en place des clôtures et reboisement	Réalisé	
			Réalisation de cordons pierreux	Réalisé	
			Mise en place des haies vives autour des clôtures	Réalisé	
Emission radios	OS1R3 -B2	Organisation des émissions débats sur les radios communautaires en lien avec l'AE	Réalisé		
Mission de suivi des activités terrains	OS2R2 -A2	Suivi terrain des activités et réalisations du projet	Réalisé		

Rapport annuel 2023 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2023

« Coopérative paysanne au service des Paysans »

Annexe 7 : Planning annuel des activités 2024 "Feed Good"

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
Axe 1 : APPROVISIONNEMENT ET COMMERCIALISATION DES GSA ET MAGASINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES					
R 1 : Les GSA s'approvisionnent et commercialisent des produits alimentaires diversifiés à des conditions favorables et s'adaptent au contexte actuel	A-1.1 Approvisionnement en produits alimentaires				
	A.P. 1.1.1: Appui à l'approvisionnement des GSA en produits alimentaires de qualité	1.1.1.1	Organiser les GSA à respecter les modes et les mécanismes d'approvisionnement	Responsable Approvisionnement	Janv.-Mars
		1.1.1.2	Identifier et accompagner les sites des GSA déplacés	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.1.3	Identifier des magasins de transit	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.1.4	Etablissement des contrats et signature	Responsable Approvisionnement	Janv.-Févr.-Mars
		1.1.1.5	Vérifier les achats effectués par les CoGes	Responsable Approvisionnement	Janv.-Févr.-Mars
		1.1.1.6	Mettre en œuvre les mécanismes de contrôle des stocks à tous les niveaux	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.1.7	Identifier et diversifier les fournisseurs potentiels (OP, producteurs et commerçants)	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.1.8	Identifier et diversifier les transporteurs professionnels et contractualiser avec eux	Responsable Approvisionnement	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
		1.1.1.9	Suivi et appui-conseil aux CoGes des GSA	Responsable Approvisionnement	Permanent
	A.P. 1.1.2 Approvisionnement des magasins de transits	1.1.2.1	Identifier les besoins des GSA et des structures humanitaires et des Mairies	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.2.2	Identifier et préparer les magasins de transit	Responsable Approvisionnement	Janv.
		1.1.2.3	Identifier les fournisseurs et transporteurs potentiels	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.2.4	Approvisionner les magasins de transit	Responsable Approvisionnement	Janv.-Févr.-Mars
		1.1.2.5	Suivi des signatures des contrats d'achats et de transport des denrées des CoGes avec les transporteurs	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.2.6	Suivi de la mise en œuvre des modes et mécanismes d'approvisionnement	Responsable Approvisionnement	Permanent
	A.P. 1.1.3 Appui des CoGes à la diversification des denrées approvisionnées	1.1.3.1	Sensibiliser et valoriser la diversification des produits alimentaires	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.3.2	Identifier des zones et des fournisseurs des produits de diversifications	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.3.3	Suivi de la mise en œuvre de la diversification dans les GSA	Responsable Approvisionnement	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P. 1.1.4 Organisation des bourses d'échanges des produits alimentaires	1.1.4.1	Identifier les localités et les conditions de réalisation	Responsable Approvisionnement	Déc-23
		1.1.4.2	Valider et planifier l'activité	Responsable Approvisionnement	Octobre
		1.1.4.3	Identifier et convoquer les participants (CoGes)	Responsable Approvisionnement	Févr.
		1.1.4.4	Réaliser la Bourse	Responsable Approvisionnement	Févr.
		1.1.4.5	Évaluer l'activité dont impact sur l'approvisionnement des GSA (Rapport)	Responsable Approvisionnement	Mars
	A.P. 1.1.5 Suivi de la collecte des produits et l'approvisionnement des GSA	1.1.5.1	Suivi des quantités et la qualité des produits approvisionnés au sein des GSA	Responsable Approvisionnement	Permanent
		1.1.5.2	Suivi des prix sur les marchés	Responsable Commercialisation	Permanent
	A.P. 1.1.6 Collecte du niébé agroécologique auprès des producteurs	1.1.6.1	Collecter le niébé agroécologique auprès des producteurs	Responsable Approvisionnement	Oct.-Nov.-Déc.
A-1.2 Renforcer la commercialisation des produits alimentaires					
		1.2.1.1	Sensibiliser les CoGes sur la fixation des prix	Responsable Commercial	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P. 1.2.1 Appui à la commercialisation des GSA en produits alimentaires	1.2.1.2	Suivi et appui-conseil aux CoGes des GSA sur la commercialisation	Responsable Commercial	Permanent
	A.P. 1.2.2 Recherche de partenariats commerciaux auprès des communes et des acteurs humanitaires	1.2.2.1	Identifier des partenaires commerciaux	Responsable Commercial	Permanent
		1.2.2.2	Plaidoyer auprès des communes et des acteurs humanitaires	Responsable Commercial	Avr...-Mai-Juin
		1.2.2.3	Élaborer des offres techniques	Responsable Commercial	Janv. - Févr. -Mars
	A.P.1.2.3 : Suivi de l'évolution des prix des denrées alimentaires sur les marchés	1.2.3.1	Identifier les zones de collecte d'information des prix sur les marchés	Responsable Commercial	Févr.
		1.2.3.2	Diffuser les prix des marchés (mensuel) par WhatsApp	Responsable Commercial	Permanent
Axe 2 : FINANCEMENT : OPTIMISATION DU FONDS DE ROULEMENT (FdR)					
R 2 : Les différentes entités (GSA et Magasins) disposent des moyens financiers nécessaires pour accomplir leurs	A.P. 2.1.1 : Financement des GSA et des magasins de transits	2.1.1.1	Réception et enregistrement des demandes des GSA	Responsable Approvisionnement	Sept-Oct.
		2.1.1.2	Financement des GSA	Responsable financier	Oct. – déc.
		2.1.1.3	Financement des magasins de transits	Responsable financier	Oct. - déc.

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?	
missions et les utilisent de manière optimale	A.P.2.1.2 : Octrois des fonds de roulement	2.1.2.1	Réviser et actualiser les critères d'attribution des fonds et les procédures d'octroi	Responsable financier	Juillet	
		2.1.2.2	Actualiser le cycle du financement et le contrat d'endettement	Responsable financier	Septembre	
		2.1.2.3	Réunir le Comité d'octroi pour statuer sur les demandes	Responsable financier	Octobre	
		2.1.2.4	Quitus du conseil d'administration	Directeur Général	Octobre	
		2.1.2.5	Établir les contrats en deux exemplaires et les signer sur zones	Comptable	Oct.-Nov.- Déc.	
		2.1.2.6	Décaisser les fonds de roulement	Comptable	Oct.-Nov.- Déc.	
		2.1.2.7	Informers les autorités locales des fonds reçu par union	Animateurs	Oct.-Nov.- Déc.	
	A.P. 2.1.3 : Suivi des fonds de roulement	2.1.3.1	S'assurer de la bonne utilisation du fonds de roulement	Responsable financier	Permanent	
		2.1.3.2	Procéder aux recouvrements des FdR	Responsable financier	Permanent	
		2.1.3.3	Stimuler les remboursements anticipés	Comptable	Mai-Août	
		2.1.3.4	Évaluer la campagne de financement	Responsable financier	Septembre	
			2.1.4.1	Sensibiliser les GSA sur la gestion financière	Responsable financier	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P.2.1.4 : Appui des CoGes sur la gestion et la mobilisation des fonds propres	2.1.4.2	Appui des CoGes sur la gestion et la mobilisation des fonds propres	Responsable financier	Permanent
		2.1.4.3	Sensibiliser les GSA à rechercher d'autres sources de financement	Responsable financier	Permanent
Axe 3 : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS ADEQUAT POUR LES GSA					
R 3 : Les différentes entités (GSA et Magasins) disposent des infrastructures et équipements adéquats	A.P. 3.1.1 : Mobilisation des acteurs locaux pour l'entretien et la rénovation des bâtiments	3.1.1.1	Faire un état des lieux des capacités de stockage des GSA et magasins de stockage	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
		3.1.1.2	S'assurer de la rénovation et de l'entretien des magasins et de l'implication effective des Unions et des groupements dans la rénovation et l'entretien	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
		3.1.1.3	Sensibiliser les comités de gestion pour l'acquisition des équipements sur fonds propres	Responsable Opérationnel	Permanent
	A.P. 3.1.2 Appui la recherche de partenaires pour la construction et l'équipement de nouveaux bâtiments	3.1.2.1	Indentification de potentiels partenaires	Responsable Opérationnel	Permanent
		3.1.2.2	Recherche de partenaires pour la construction de bâtiments et acquisition des équipements	Directeur Général	Permanent
		3.1.2.3	Indentification des partenaires	Directeur Général	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
Axe 4 : FORMATION APPUI CONSEILS AUX COGES					
R.4 : Les différentes entités (greniers, centres de collecte, UA) disposent des ressources humaines nécessaires et formées pour accomplir leurs missions	A.P. 4.1.1 : Renforcement des compétences des CoGes sur l'approvisionnement et la commercialisation	4.1.1.1	Identifier les besoins de formation	Responsable Formation, Production, Transformation	Janv-mars et Oct-Déc.
		4.1.1.2	Mettre en œuvre la formation continue des CoGes l'approvisionnement, la gestion des stocks et la commercialisation	Responsable Formation, Production, Transformation	Permanent
		4.1.1.3	Appuyer la tenue des rencontres bilan de campagne des CoGes	Responsable Opérationnel	Oct-Nov
	A.P. 4.1.3. Renforcement des compétences sur la gestion financière	4.1.3.1	Sensibiliser les CoGes sur la gestion des fonds de roulement	Responsable Financier	Permanent
	A.P. 4.1.4. Renforcement des compétences techniques des organes de la coopérative et de l'Unité Technique	4.1.4.1	Identifier les besoins de formation de l'équipe technique et de membres des organes	Responsable Formation	Février
		4.1.4.2	Mettre en œuvre les sessions de formation de l'équipe technique et des membres des organes	Responsable Formation, Production, Transformation	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P. 4.1.5. Renforcer les compétences des jeunes productrices et producteurs sur l'agriculture familiale agro écologique	4.1.5.1	Former 30 jeunes productrices et producteurs sur l'agriculture familiale agroécologique	Responsable Formation, Production, Transformation	Mai
Axe 5 : PRODUCTION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES					
R.5.1 : Améliorer la production agro écologique du niébé pour renforcer la qualité de l'approvisionnement	A.P. 5.1.1 : Appui à la production agroécologique du niébé	5.1.1.1	Identifier les producteurs bénéficiaires des semences paysannes	Responsable Formation, Production, Transformation	Mars
		5.1.1.2	Acquérir et doter les producteurs de semences	Responsable Formation, Production, Transformation	Juin
		5.1.1.3	Délimiter des parcelles de production	Responsable Formation, Production, Transformation	Juin
		5.1.1.4	Suivi appui-conseil	Responsable Formation, Production, Transformation	Juin – Juil. – Aout – Sept. – Oct.
		5.1.1.6	Recherche de marchés pour la vente des produits agroécologiques	Responsable Commercial	Permanent

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P. 5.1.2 : Renforcement des capacités techniques des producteurs en agroécologie	5.1.2.1	Identifier les producteurs à recycler sur les itinéraires techniques de production	Responsable Formation, Production, Transformation	Avril
		5.1.2.2	Recycler les producteurs sur les itinéraires techniques de production	Responsable Formation, Production, Transformation	Mai
	A.P. 5.1.3 : Organisation de sessions de sensibilisation sur l'esprit d'entreprise et la gestion financière au profit des producteurs agroécologiques	5.1.3.1	Réaliser les sessions de sensibilisation au profit des producteurs	Responsable Formation, Production, Transformation	Novembre
R. 5.2 : Améliorer les capacités des SCOOPS de transformation	A.P. 5.2.1. Participations à des foires	5.2.1.1	Identification des opportunités de participation	Responsable Transformation	Permanent
		5.2.1.2	Participation aux foires	Responsable Formation, Production, Transformation	Permanent
		5.2.1.3	Évaluation de l'activité	Responsable Transformation	Permanent
	A.P. 5.2.2. Suivi des centres de transformation des produits alimentaires	5.2.2.1	Suivre les centres de transformation des produits alimentaires	Responsable Formation, Production, Transformation	Permanent / (03 fois par mois)

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
		5.2.2.2	Rechercher des partenaires au profit des centres de transformation de produits alimentaires	Responsable Formation, Production, Transformation	Permanent
Axe 6: COHERENCE-PLAIDOYER ET PROMOTION DU GENRE					
R6: La Coopérative dispose d'un véritable réseau de GSA animés par des règles et des valeurs communes pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable	A.P. 6.1.1 Appui à la tenue des sessions des organes de la Coopérative (CA, CS, AG)	6.1.1.1	Session de redevabilité	Directeur Général	Trimestriel
		6.1.1.2	Tenue du Conseil d'Administration	Directeur Général	Trimestriel
		6.1.1.3	Tenue du Conseil d'Administration	Directeur Général	Trimestriel
		6.1.1.4	Préparer de l'AG par l'équipe d'appui technique	Responsable Opérationnel	Mai
		6.1.1.5	Convocation de l'AG	Directeur Général	Juin
		6.1.1.6	Tenue des rencontres CS	Directeur Général	Trimestriel
	A.P. 6.1.2 Visibilité des actions de la coopérative : animation site web, brochure et documentations	6.1.2.1	Animation du site Web	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
		6.1.2.2	Élaboration et mise à jour des brochures	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.1.2.3	Documentation et outils de communications	Responsable Opérationnel	Avril – Mai - Juin

Rapport annuel 2023 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2023

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
		6.1.2.4	Gestion de la page Facebook et WhatsApp	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.1.2.5	Participation aux ateliers régionaux et nationaux	Directeur Général	Permanent
		6.1.2.6	Participations aux ateliers SIA	Responsable Opérationnel	Trimestriel
	A.P.6.1.3 : Collecte de données, rencontres et production de rapports	6.1.3.1	Analyse et traitement des données	Responsable Suivi-Evaluation	Trimestriel
		6.1.3.2	Collecte des données	Responsable Suivi-Evaluation	Trimestriel
		6.1.3.3	Suivi-appui et conseil (endogène)	Responsable Suivi-Evaluation	Permanent
		6.1.3.4	Élaboration de rapport	Responsable Suivi-Evaluation	Trimestriel
		6.1.3.5	Rencontre avec les animateurs	Directeur Général	Trimestriel
		6.1.3.6	Rencontre hebdomadaires et mensuels	Directeur Général	Permanent
	A.P.6.1.4 : Révision des documents stratégiques (manuel des procédures, plan	6.1.4.1	Réviser le manuel des procédures	Responsable Financier	Janv-Févr-Mars
		6.1.4.2	Réviser le plan stratégique	Responsable Opérationnel	Juil-Aout-Sept

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	stratégique, politique environnementale, etc.)	6.1.4.3	Reviser les documents de politiques (approvisionnement, commercialisation, politique environnementale, cycle de financement)	Responsable Approvisionnement	Juil-Aout-Sept
		6.1.5.1	Elaborer les termes de références sur l'orientation du FdR	Responsable Opérationnel	Avril – Mai - Juin
	A.P.6.1.5 : Organisation des ateliers de réflexion et d'orientation	6.1.5.2	Faire un diagnostic préliminaire	Responsable Opérationnel	Avril – Mai - Juin
		6.1.5.3	Tenir les ateliers de réflexion et d'orientation (4 rencontres)	Directeur Général	Avril – Mai - Juin
R 6.1: Améliorer la prise en compte du genre dans les interventions de la Coopérative	A.P.6.1.4 : Élaboration de document stratégique genre	6.1.4.1	Élaboration des termes de références	Responsable Opérationnel	Février
		6.1.4.2	Recruter un consultant pour réaliser le diagnostic genre	Responsable Opérationnel	Avril – Mai - Juin
		6.1.4.3	Élaboration de documents genre	Responsable Opérationnel	Avril – Mai - Juin
		6.1.4.3	Amender et adopter le document de politique genre de la Coopérative Viimbaore/Naam	Directeur	Juin (AG)
		6.1.4.4	Organiser une session de formation sur le genre	Responsable Formation	Juil. – Aout - Septembre

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	A.P 6.1.5 Renforcer l'égalité de genre au sein des CoGes	6.1.5.1	Diagnostiquer les pistes pour l'insertion des jeunes et des femmes au sein des CoGes	Responsable Opérationnel	Mai - Juin
	A.P 6.1.6. Evaluer les activités	6.1.6.1	Evaluer l'avancement des activités (Equipe CVB)	Directeur Général	Trimestriel
R.6.2: La Coopérative se positionne sur le plan national et international et influence les politiques la concernant	A.P.6.2.1 : Coordination générale	6.2.1.1	Orientation stratégique, politique et vision de la Coopérative	Directeur Général	Permanent
		6.2.1.2	Planification des activités	Responsable Opérationnel	Permanent
		6.2.1.3	Consolidation et recherche de partenariat	Directeur Général	Permanent

Annexe 8 : Planning des activités des projets PARC et TAPSA

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
Projet Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA)					
R1 Les bois sacrés sont protégés dans trois villages et permettent d'augmenter les revenus	A.P.1.1. Suivre les activités de protection des bois Comités villageois de gestion des bois sacrés	1.1.1	Renforcer les périmètres en procédant à des reboisements	Responsable TAPSA	Juillet
		1.1.2	Former les comités de gestion sur le terrain	Responsable TAPSA	Permanant
		1.1.3	Suivre les activités des bois sacrés	Responsable TAPSA	Permanant
	A.P.1.2. Former les bénéficiaires des bois sacrés sur la production du miel	1.2.1	Identifier les bénéficiaires de la formation sur la production du miel dans les bois sacrés		Avril
		1.2.1	Renforcer les capacités des producteurs de miel des bois sacrés		Mai
R2 : Les acteurs des établissements scolaires sont sensibilisés sur les pratiques agroécologiques	A.P.2.1. Réaliser des sensibilisations au sein des établissements scolaires sur les pratiques agroécologiques	2.1.1	Identifier les établissements scolaires	Responsable TAPSA	Février
		2.1.2	Réaliser des sensibilisations au sein des établissements scolaires sur les pratiques agroécologiques	Responsable TAPSA	Janv. - Févr. - Mar
R3 : Les semences paysannes sont valorisées	A.P.3.1. Valoriser les semences paysannes auprès des producteurs	3.1.1	Recenser les variétés de semences paysannes	Responsable TAPSA	Janv. - Févr. - Mar
R4 : Les activités du projet TAPSA sont suivies et évaluées	A.P.4.1. Elaborer les rapports d'avancement	4.1.1	Elaborer les rapports d'avancement	Responsable TAPSA	Trimestriel
Projet d'Agriculture Résiliente au Climat (PARC)					
R1 : Les femmes des périmètres maraichers bénéficient d'un suivi appui-conseil	A.P.1.1 : Renforcer les compétences des femmes dans la production maraichères afin de contribuer	1.1.1	Suivre et apporter un appui-conseil aux femmes et aux jeunes bénéficiaires des périmètres aménagés	Responsable suivi évaluation	Janvier-octobre

Rapport annuel 2023 de la « Coopérative Viimbaore/Naam » Janvier-Décembre 2023

Résultat attendu	Activités planifiées	Réf. Sous actions	Sous actions	Qui?	Quand?
	à l'augmentation de leurs revenus				